

# BelvederЯ

la revue collaborative de l'aua/Toulouse aire métropolitaine // n° 3 // juin 2018

## les coulisses de la ville





**Belvedere** la revue collaborative  
de l'**aua/Toulouse** aire métropolitaine.

Directeur de la publication : Jean-Marc Mesquida.

Le Comité de rédaction partenarial du n°3 a associé à l'aua/T :  
Philippe Dugot, Jean-Paul Laborie, Robert Marconis, Anne Péré,  
Julien Weisbein.

Secrétariat de rédaction : Sylvie Bugueret, Florence Mizzi,  
Morgane Perset.

Conception graphique : Frédéric Bastier, Damien Fiorella,  
Christophe Hahusseau.

Imprimerie : groupe Reprint, Toulouse.

ISSN : 2607-6225.

**aua/T**

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

Le Belvédère - 11 bd des Récollets  
CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4

Tél. 05 62 26 86 26 - [www.aula-toulouse.org](http://www.aula-toulouse.org)

© **aua/T** 2018

# éditorial

*S'intéresser aux coulisses de la scène urbaine amène d'abord et naturellement à la dimension fonctionnelle de la ville. Quelques articles de ce numéro s'intéressent ainsi aux services urbains. Il y a les plus communs – tels l'alimentation de la ville en produits frais ou son approvisionnement en divers objets de consommation arrivant du monde entier – des éléments que décryptent les pages sur le ventre de la ville, celles sur Eurocentre... D'autres services analysés, non moins essentiels, sont plus confidentiels parce qu'il est peu plaisant de les évoquer : les cimetières, les services funéraires, ou la gestion des déchets, tels qu'ils fonctionnent dans la métropole toulousaine, ou à l'autre bout du monde...*

*Le parti pris de ce numéro est ainsi de donner certaines illustrations des services urbains, mais il est aussi de faire place à d'autres facettes qui se passent « en coulisse ». Les éléments par exemple qui structurent la ville mais que l'on ne voit pas – ou plus –, développés dans les articles sur les sous-sols de Barcelone, sur l'arrière de la route de Paris à Toulouse, sur les grands ensembles construits dans les années 1950/1960. Dans le même registre, se trouvent ce qui relève d'un travail de fond ou du temps*

*long, des dimensions méconnues mais pourtant au cœur de la dynamique urbaine : tel le processus de rénovation d'un quartier (Empalot à Toulouse) ; l'évolution des usages sur une portion de ville (les Quinze Sols à Blagnac) ou, sujet plus général, l'analyse du processus de projet complexe sur lequel se fondent les autorisations de construire.*

*Autour de cette thématique, certains contributeurs ont également proposé de donner à voir des aspects plus inattendus : des articles qui font découvrir des initiatives habitantes ou le propos urbain d'un spectacle « derrière des palissades »... ; d'autres qui analysent l'arrivée sur le devant de la scène de réalités longtemps décriées, comme l'art urbain, ou négligées, comme la ville la nuit ou certaines zones d'abandon urbain...*

*Ce numéro de BelvedeR, à l'image de la métaphore qu'il investit, espère éveiller la curiosité, nourri par la diversité de ses auteurs et des types d'articles qu'ils proposent ; un regard décalé sur le monde urbain que nous pratiquons au quotidien, pour prendre ainsi conscience de la complexité et de la diversité de ce qui se joue dans les coulisses de la ville.*

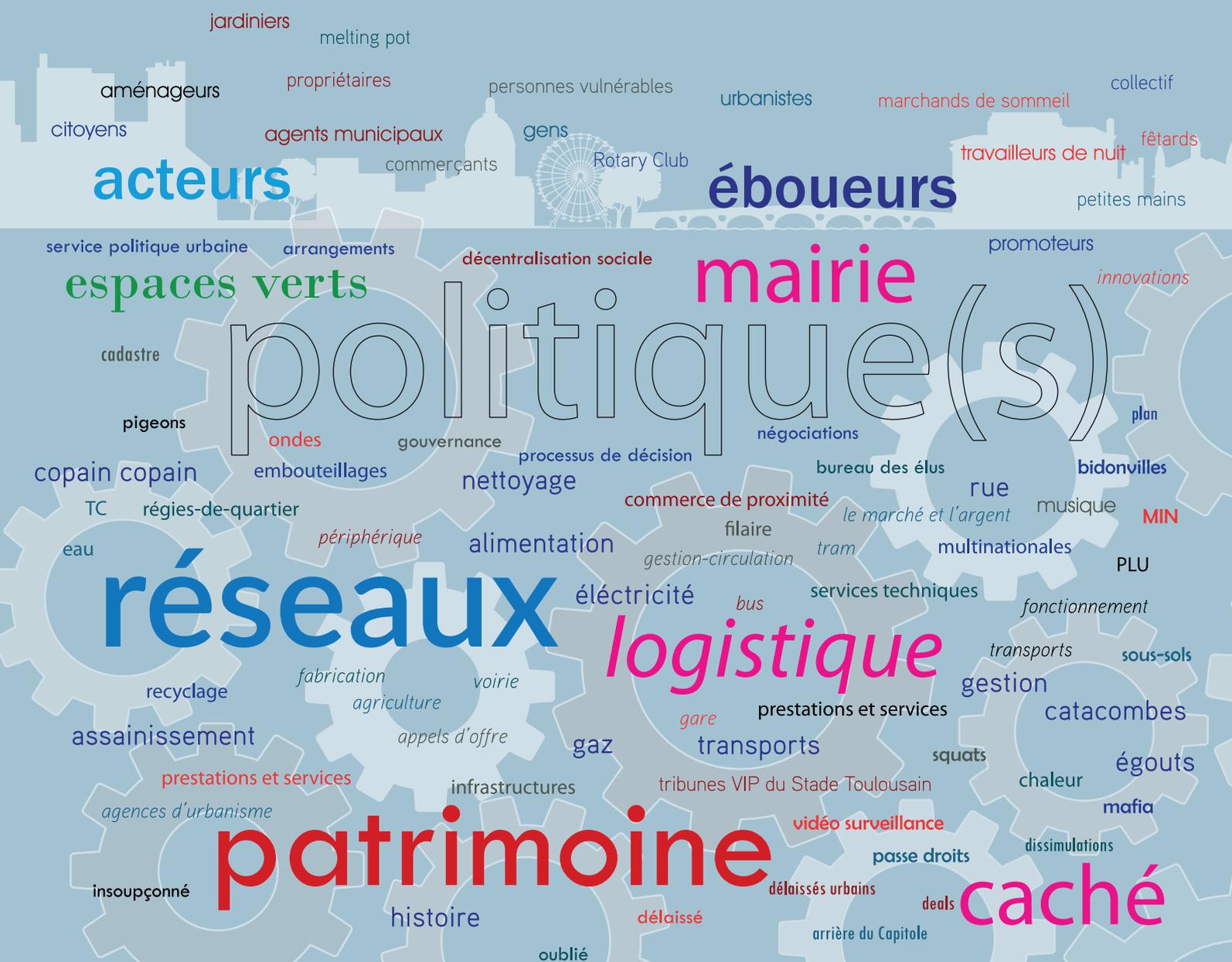
**Jean-Marc Mesquida**  
Directeur général de l'aua/T



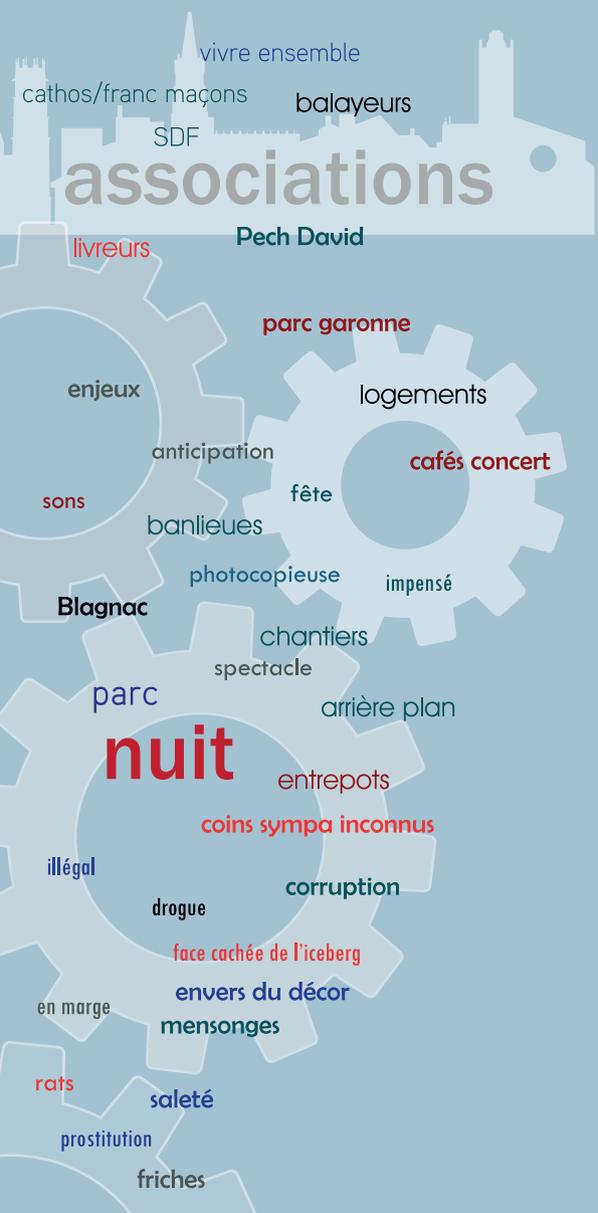
<http://www.revue-belveder.org>

## Les coulisses de la ville... en trois mots

À la question « c'est quoi pour vous les coulisses de la ville, en trois mots ? », nombre de personnes interrogées ont répondu par un silence ! La métaphore, si séduisante pour les professionnels de la ville, n'est donc pas si explicite... Les personnes qui ont répondu à la question — interrogées dans la rue, ou par le biais d'un questionnaire en ligne diffusé dans les réseaux de l'aua/T — ont apporté des réponses très variées. Leurs expressions renvoient à six grandes thématiques qui illustrent bien l'envergure de ce que l'on imagine constituer les coulisses d'une ville : apparaît en plus grand nombre ce qui relève des réseaux techniques, fonctionnels... Les autres thèmes évoquent ce qui est occulté ou que l'on cache, l'humain, le politique, les lieux et le patrimoine.



# Sommaire



Eurocentre ou la mondialisation en coulisse	6
Supercalculateur, super radiateur !	9
La face cachée d'une entrée de ville	10
Un bel avenir pour Quinze Sols	13
chronique <b>aua/T</b> / Au-delà de l'autorisation de construire	16
entretien avec... / Phérialle, derrière les « Palissades »	19
Empalot : les coulisses d'une métamorphose urbaine	21
Derrière les façades des copropriétés	24
Quand les habitants s'organisent	26
Le ventre de Toulouse	28
La nuit urbaine, bien plus que les coulisses de la ville	30
regard d'ailleurs / La Barcelone cachée	31
regard d'ailleurs / Mutations de l'espace funéraire dans les grandes villes d'Asie orientale	34
regard d'ailleurs / Les Zabbalîn du Caire	36
L'art urbain : de l'interdit aux marqueurs de la mondialisation	39
Dynamiques informelles de l'abandon urbain	44
La beauté cachée des grands ensembles	45
Coulisses de la ville... coulisses de la vie	48
regard historique / Recherche scientifique et développement industriel	52
lecture / Dans les coulisses de l'action publique	54

# Eurocentre ou la mondialisation en coulisse

Philippe DUGOT  
Pascal MONCHO

L'abondance de la marchandise qui nous entoure a, pour beaucoup d'entre nous, l'évidence de l'eau qui coule, mais elle demande une organisation quotidienne. Cet article propose de faire connaissance avec l'une des pièces maîtresses de l'approvisionnement de la métropole, la plateforme logistique Eurocentre qui étale dans les communes de Castelnau-d'Estrétefonds et de Villeneuve-lès-Bouloc, au nord de Toulouse, ses 200 ha aménagés.

L'idée de créer une zone dédiée à l'activité logistique date de 1988-1989. À l'origine, à la suite de réflexions menées dans le cadre des organismes consulaires et de l'Union des transporteurs routiers, il s'agit de développer un pôle transport dans le nord de Toulouse selon des conditions de travail améliorées (disponibilités foncières autorisant la construction de vastes entrepôts modernes, dessertes routières et ferroviaires). En 1992 est créé un syndicat mixte regroupant la Région Midi-Pyrénées, le conseil général de la Haute-Garonne et les communes de Castelnau-d'Estrétefonds et de Villeneuve-lès-Bouloc. Cette fédération de différentes collectivités publiques a permis l'émergence de cette zone au diapason du principe



affiché d'un « aménagement du territoire au service du développement économique ». De 1994 à 1997 les premiers grands travaux d'infrastructures sont réalisés (embranchement ferroviaire, échangeur autoroutier de l'A62). La commercialisation débute réellement en 1999. L'adaptation de l'offre foncière et locative à un réel besoin logistique, la spécificité des services rendus aux entreprises, fait qu'elle s'effectue selon un rythme continu à partir de 2002.

L'histoire d'Eurocentre est d'autant plus intéressante qu'une logistique aussi lourde, notamment il y a trente ans, ne fait que rarement l'objet d'un projet de développement consensuel. Face aux incidences paysagères, aux encombrements et aux bruits de circulation, de nombreuses municipalités préfèrent accueillir des fonctions jugées plus « nobles » et surtout moins susceptibles de diminuer la rente foncière des logiques résidentielles. Pour autant, est-ce une mauvaise affaire pour les municipalités d'accueil ? Dans le cas d'Eurocentre et des communes de Castelnaud-Estrétefonds et de Villeneuve-lès-Bouloc, on peut affirmer l'inverse : ces communes ont bénéficié pendant plusieurs années d'un retour de taxe professionnelle devenue confortable, tout en évitant une empreinte paysagère trop lourde. Et ce n'est finalement que justice, tant la vocation métropolitaine, et même régionale, d'Eurocentre déborde largement de ces deux communes.

Eurocentre n'est pas la seule zone logistique de l'agglomération toulousaine. L'Observatoire Toulousain de l'Immobilier d'Entreprise (OTIE) recense ainsi plus de 1,3 million

de m<sup>2</sup> de surface de stockage à l'échelle de l'aire urbaine. Mais avec à ce jour près de 470 000 m<sup>2</sup> de surface de stockage, Eurocentre supplante largement par sa taille, la modernité de ses installations et sa vocation initialement dédiée à l'activité logistique, les zones que l'on peut trouver dans l'ouest et le sud-ouest toulousain par exemple. En 2018, elle accueille près de 4 000 emplois.

Ouvrons maintenant les entrepôts car, en définitive, hormis les mouvements de camions, l'ensemble demeure largement clos à l'observateur extérieur. Pourtant, avec 130 entreprises implantées sur le site, c'est une extraordinaire diversité de marchandises que l'on peut recenser. Il serait d'ailleurs vain de vouloir ici en donner l'exhaustivité. Mais relevons, dans le plus grand désordre : la distribution de pièces automobiles, de produits pharmaceutiques, des marchandises pour travaux publics, des accessoires pour piscine, du matériel image, son et multimédia, de l'habillement et du textile, de la logistique aéronautique, de la distribution d'imprimés publicitaires, des matériaux PVC, des produits phytosanitaires, des semences et, du côté de l'alimentaire, à peu près tout ce que l'on peut se mettre sous la dent. L'on peut sans doute regretter le sacrifice des champs de tournesols et de maïs du nord toulousain sur l'autel de la logistique mais derrière cet inventaire de marchandises à la Prévert, c'est notre monde consommatoire, loin de toutes les illusions d'une société urbaine immatérielle, qui se dessine. C'est le contenu de nos réfrigérateurs et

de nos armoires, des équipements que nous utilisons tous les jours qui s'y retrouvent. La satisfaction de ces besoins passe par des entreprises à l'histoire et au fonctionnement divers. On relève des entreprises qui touchent à notre quotidien-

### ***L'histoire d'Eurocentre est d'autant plus intéressante qu'une logistique aussi lourde ne fait que rarement l'objet d'un projet de développement consensuel***

neté comme Décathlon, Easydis (groupe Casino), la Poste, Danone ou plus récemment le vendeur en ligne I.Run. D'autres sont peu ou pas connues, mais n'en méritent pas moins mention : on trouve ainsi une florissante entreprise, Toptex-Kariban, spécialisée dans le textile à impression personnalisée ou encore une entreprise andorrane, Nagrup, en charge de marchandises à destination de la Principauté pyrénéenne. Eurocentre n'est pas non plus à l'écart de l'activité phare de l'agglomération, l'aéronautique, puisque des entreprises comme Rossi Aéro, Solvay ou Kuehne + Nagel participent au fonctionnement d'un système essentiel à la vie économique toulousaine. Toutes ces entreprises s'inscrivent dans une « respiration géographique » bien plus vaste, réceptionnant des produits venant de fort loin. Le « Far East » s'invite ainsi largement dans les racks des entrepôts d'Eurocentre après avoir

transité par les ports de la mer du Nord et, dans une moindre mesure, par les ports méditerranéens. Si la plupart des entreprises ont pour vocation l'approvisionnement d'une région toulousaine plus ou moins large, certaines, telles l'espagnole Cosentino, spécialisée dans les plans de travail de cuisine, ou la belge Doyen Auto, distribuant des pièces détachées automobiles, en font la base d'une redistribution débordant largement tout le sud du pays.

En dépit de ses dimensions, la plateforme d'Eurocentre est aujourd'hui remplie. Au cours de ces dernières années, la direction a été obligée de refuser l'équivalent d'une qua-

rantaine d'hectares d'investissements. Empêché de s'étendre sur place, Easydis va déménager pour construire ses 100 000 m<sup>2</sup> de surface d'entreposage sur 30 hectares dans la zone de Montbartier au sud de Montauban. Le groupe néerlandais Action, en plein développement en Europe, a également été contraint de faire ce choix. Tant mieux pour la région montalbanaise bien placée à un Y autoroutier. Mais on peut penser aussi à l'allongement des flux de marchandises et aux migrations pendulaires des travailleurs vers et depuis l'agglomération toulousaine. Voilà qui pose donc la nécessité de réfléchir à une logis-

tique métropolitaine étendue. En son temps, Eurocentre a été l'occasion de rompre avec un certain mitage logistique. Aujourd'hui la zone, et peut-être des petites sœurs, pourraient servir de nœuds à des reconfigurations modales dans une région toulousaine élargie. Pourquoi ne pas imaginer alors une densification in situ des installations logistiques sans consommation de foncier supplémentaire ? L'histoire d'Eurocentre n'est pas finie : pièce indispensable à l'approvisionnement de la métropole toulousaine et au-delà, la zone est un outil qui doit être apte à en épouser les attentes évolutives et, pourquoi pas, aider à les anticiper. ■

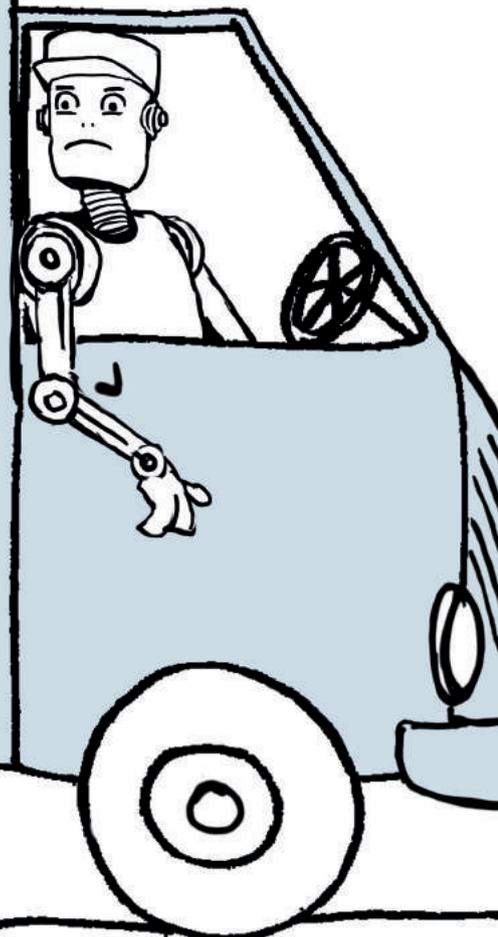
### La journée d'un chauffeur-livreur

Déjà précarisé et en voie d'ubérisation, attendant, pourquoi pas, d'être remplacé par des drones volants ou des robots, le chauffeur-livreur et sa camionnette restent des éléments visibles dans le paysage urbain. Ultimes maillons souvent décriés de la logistique urbaine (cf. Belveder n° 0), ils apparaissent à bien des égards comme les soutiers de nos comportements plus ou moins assumés de consommateurs urbains. L'arrivée au dépôt se fait aux alentours de 6 h. La journée débute avec le tri de la pile de colis : le chauffeur-livreur les répartit par secteurs géographiques selon un ordre logique pour un chargement rapide et optimal (les dernières livraisons au fond du véhicule).

À 8 h, c'est le départ : priorité aux professionnels qui ferment à midi pour la plupart. Il faut éviter les bouchons, se confronter parfois aux enseignes encore fermées, mais aussi trouver des places de livraisons peu nombreuses et souvent déjà occupées dans une ville qui délaisse petit à petit les véhicules au profit des piétons.

Entre midi et 14 h – après une pause inexistante et un sandwich englouti au volant – il est temps de livrer les derniers clients. Vient ensuite le moment des « ramasses » : le livreur fait une tournée de collecte pour enfin revenir au dépôt tout décharger vers 17 h. La journée qui vient de s'écouler est une course contre la montre dont les maîtres-mots sont « optimisation », « productivité », « adaptation » et « autonomie », conditions d'une rémunération suffisante pour un chauffeur-livreur qui peut être auto-entrepreneur, gages aussi du fonctionnement d'une ville qui s'avère paradoxalement hostile à l'accomplissement d'un travail souvent méprisé.

*D'après un texte de Josselin Rouhier.*



# Supercalculateur, super radiateur !

Geneviève BRETAGNE

**Les 25 armoires de calcul dégagent une chaleur aujourd'hui « captée » puis redistribuée dans tout le bâtiment Clément Ader**

La ville de Toulouse développe des réseaux de chaleur depuis 1926, chauffant environ 10 000 Toulousains grâce à l'incinérateur d'ordures ménagères du Mirail. Avec l'ambition d'améliorer le rendement de ce dernier, une extension de 36 km au total doit permettre de raccorder l'équivalent de 15 000 nouveaux foyers, ainsi que les hôpitaux de Rangueil et de Larrey. L'originalité de ce réseau étendu est qu'il profitera également de la chaleur émise par le supercalculateur de Météo-France, accueilli depuis 2014 dans le nouvel espace Clément Ader, à Toulouse. Ce supercalculateur, le 30<sup>e</sup> ordinateur le plus puissant du monde, assure 2 millions de milliards d'opérations à la seconde, c'est-à-dire 2 pétaflops, soit l'équivalent de 30 000 PC utilisés au quotidien. Grâce à cette puissance, il doit fournir des prévisions à quatre jours tout en gagnant en précision (notamment dans l'anticipation des phéno-

mènes dangereux à petite échelle : orages, brouillards et inondations soudaines), et en doublant la fréquence des calculs. Les 25 armoires de calcul, abritant 47 952 cœurs de calcul, tournent 24 heures sur 24 ; elles dégagent une chaleur qui est aujourd'hui « captée » puis redistribuée, par réinjection dans le circuit d'eau chaude, dans tout le bâtiment Clément Ader (soit une surface équivalant à 14 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de laboratoires). Ce système de refroidissement liquide, plus efficace d'un point de vue énergétique que les systèmes de climatisation classique, permettra de réduire les consommations électriques de 25 %.

Avec la montée en puissance des activités de calcul à court terme, pouvant atteindre plus de 5 pétaflops, la chaleur récupérée bénéficiera donc au nouveau réseau de chaleur toulousain, en évitant, à terme, le rejet de 19 000 tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par an. ■





# La face cachée d'une entrée de ville

## Zoom sur la Route de Paris

Anne PÉRÉ

Pour les Toulousains, la Route de Paris est synonyme d'un axe à majorité commerciale dominé par le trafic des voitures et des camions. Le paysage urbain « standardisé » s'allonge indéfiniment dans une juxtaposition de boîtes et de bâtiments hétéroclites. Pourtant, au-delà du regard de l'automobiliste et du consommateur d'espaces commerciaux, le tissu et les usages sont bien plus complexes qu'il n'y paraît. Une identité moins perceptible, issue d'une stratification du territoire encore à dominante rurale dans les années 1950, émerge à de nombreux endroits, créant des lieux différents...



### Un territoire construit par une superposition d'usages sur un temps long

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Route de Paris était la voie « royale » de l'entrée sur Toulouse depuis Montauban. L'infrastructure territoriale traversait la plaine de la Garonne en grandes lignes droites plantées d'arbres d'alignement. Le canal latéral à la Garonne puis, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le chemin de fer sont construits et viennent compléter le système d'infrastructures à proximité de la route. L'agriculture est omniprésente avec, comme souvent dans la plaine de la Garonne à cette époque, une part importante de vignobles. La ville s'est étendue au-delà des remparts et l'urbanisation s'étend sur la route royale, souvent en lien avec l'activité agricole et maraîchère. En 1950, c'est encore une voie dans la campagne, traversant un territoire maraîcher riche et très étendu. L'espace est structuré par ce système dominant,

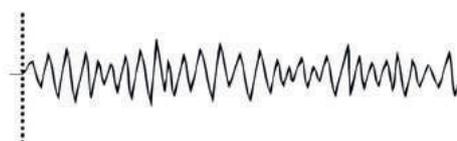
composé de très longues et minces parcelles maraîchères accompagnées de longères, de fermes installées en bordure de voies de communication et de réseaux de canaux irrigant les terres.

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle voit l'avènement de l'étalement urbain, facilité par le développement de la voiture pour tous. L'urbanisme



◀ Secteur de la Route de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle (carte d'état-major), en 1965 et aujourd'hui

Coupe territoriale et ambiances paysagères et sonores du secteur de Fenouillet ▶



se construit suivant des poches de fonctions spécifiques, et le zonage devient une méthode de planification urbaine. Les entrées de ville s'uniformisent, accueillant activités tertiaires et commerciales entourées de vastes parkings. Cette façade caractérise l'ensemble du territoire traversé et lui donne sa « marque », comme le fait l'abondante signalétique des enseignes présentes tout au long de l'avenue.

Au-delà, à partir des chemins et des hameaux ruraux, se construit un périurbain dominé par l'habitat pavillonnaire.

Pourtant, le territoire est à l'image des parchemins que les auteurs médiévaux grattaient pour y déployer un nouveau texte<sup>1</sup> : il reste toujours des traces des anciennes utilisations qui se superposent aux nouvelles. Ces fragments, délaissés ou réutilisés, émergent par endroits et confèrent une diversité et un caractère particulier à l'entrée nord de l'agglomération toulousaine.

### L'empreinte des anciennes activités maraîchères et des exploitations de gravières

D'anciens parcelles maraîchers subsistent, trames donnant une orientation en diagonale à de nombreuses implantations d'activités aux abords de la route, mais aussi à certains habitats pavillonnaires en vis-à-vis de lotissements génériques. Ici, c'est une demeure liée à l'activité agricole qui subsiste avec son parc boisé comme le château de Fenouillet isolé dans une ancienne zone de dépôts, là une maison de maître réhabilitée en maison de retraite, une ancienne ferme reconvertie en habitat...

Au détour d'un chemin, on découvre des lacs entourés d'arbres, havres de nature en bord d'autoroute et à l'arrière d'un entrepôt, avec quelques pêcheurs à la ligne et un joggeur : ce sont d'anciennes gravières qui parsèment le territoire à proximité de la Garonne. Elles faisaient partie d'une industrie florissante exploitant les sous-sols du lit majeur du fleuve,

puis elles ont progressivement disparu au profit de la zone d'activités commerciales.

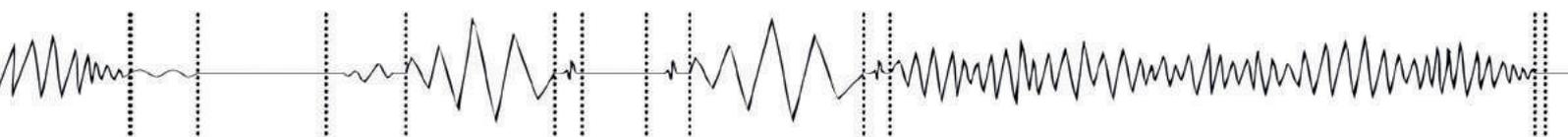
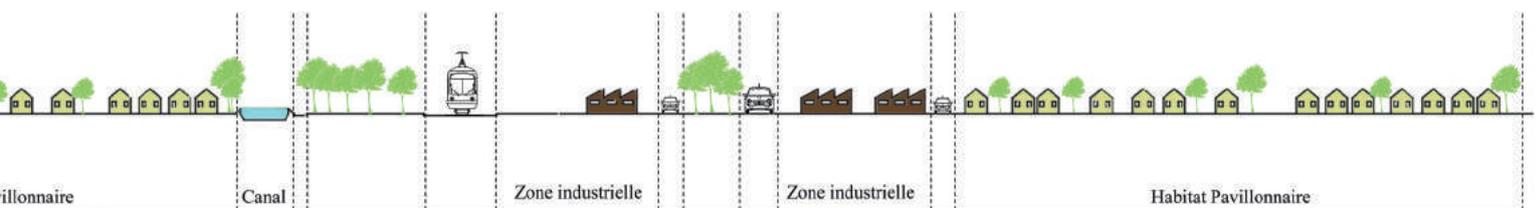
Dans ces zones dont le fonctionnement a engendré un aménagement recouvrant uniformément le sol de bitume, subsistent néanmoins des espaces délaissés, isolés en bord de route : larges parcelles inaccessibles ou parfois encore cultivées, plantations préservées qui permettent à la pleine terre d'être présente. À l'arrière de la Route de Paris, le paysage devient juxtaposition et confrontation de deux modes d'appropriation de l'espace.

### La trame interrompue des chemins et des réseaux d'eau

Le territoire est aussi composé d'un système de réseaux qui se superposent et s'opposent.

Les anciens chemins ruraux tracent encore souvent les rues d'aujourd'hui, donnant à l'arrière de la Route de Paris la sensation d'être encore dans des terres agricoles

1. CORBOZ A., *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Les éditions de l'imprimeur, 2001.



construites de hangars. Leur configuration étroite, les fossés, les sinuosités de leur parcours contrastent fortement avec les aménagements routiers des voies d'accès à la ville. D'anciens chemins finissent en impasses sur l'autoroute A62, barrière quasi infranchissable. D'autres traversent des *no man's lands* pour venir se raccorder au canal, coincé au bord de la voie ferrée, et permettent tout à coup de changer de temps et d'espace, de partir loin dans la vision et dans la promenade...

Les chemins de l'eau sont tout autant chahutés. Le système hydraulique dans la plaine de la Garonne était dense : ruisseaux allant vers le fleuve, réseaux de canaux irrigant les parcelles agricoles et maraîchères. Cette ressource a été considérablement mise à mal par les implantations des grandes activités bordant la Route de Paris. Les ruisseaux et les canaux furent en grande partie enterrés pour les uns, détruits pour les autres. Il subsiste cependant des bribes de lignes d'eau ouvertes, accompagnées d'arbres qui constituent un maillage en pointillé du territoire.



### La face cachée, nouvelle ressource du territoire ?

Les entrées de ville ne sont plus aujourd'hui la vitrine attractive d'un modèle de consommation tous azimuts. Partout, une évolution des zones commerciales anciennes et parfois obsolètes se profile. L'exigence en matière de développement durable, les nouveaux rapports au commerce avec des retours vers les proximités, le commerce numérique, sont en train de modifier les comportements des usagers et les actions des groupes commerciaux. L'identité multiple existant à l'arrière de ces zones, le substrat contenu dans des lieux plus cachés, les usages distendus, de l'habitat à l'artisanat ou à l'agriculture, en font des espaces mixtes, difficilement réductibles à une qualification...



◀ Ancienne gravière

▲ ► Le long de la Route de Paris



Les architectes urbanistes et les paysagistes se soucient aujourd'hui de ces traces qui montrent l'épaisseur et la complexité d'un territoire, dont ils font souvent la base d'un projet de requalification. Les aménageurs comprennent l'intérêt d'une intervention qui redécouvre les sols et les réseaux, les trames vertes et bleues, en gérant de manière plus légère le rapport entre un site et l'empreinte de l'homme.

Et si demain l'envers du décor devenait le point d'accroche pour une recomposition future ?

### Références bibliographiques :

BOURRET J., ESCAFFRE F., JAILLET M.-C., PÉRÉ A., « Les fragilités urbaines d'une métropole attractive », *Une trajectoire métropolitaine - l'exemple de Toulouse*, Le Moniteur, 2016, pp. 69-103.

MANGIN D., *La Ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*, Éditions de la Villette, 2004.

CORBOZ A., *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Les Éditions de l'imprimeur, 2001.

MAROT S., *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Éditions de la Villette, 2010.

# Un bel avenir pour Quinze Sols

## De la décharge au Grand Parc Garonne

Jean-Paul LABORIE

Le montant du rachat des parcelles des biens communaux de Blagnac pour exploiter en maraîchage les terres incultes du méandre de la Garonne était de « dix sous » ou « quinze sols ». Par la suite, cette expression est devenue le nom d'un espace de peu de valeur, pour partie transformé en dépotoir de l'agglomération toulousaine. Trente années plus tard, cette zone est qualifiée de zone maraîchère, d'espace de loisirs et d'animation et même d'espace touristique. « *Elle constitue un lieu très agréable de balade. C'est aussi le paradis des pêcheurs et des amoureux de la faune et de la flore, qui apprécieront de découvrir un écosystème exceptionnel !<sup>1</sup>* »



Marachage aux Quinze Sols

**Comment ne pas imputer un rôle répulsif essentiel dans le blocage de l'urbanisation à la présence, en bordure de la zone maraîchère, d'une importante gravière devenue partiellement un vaste dépotoir incontrôlé sur les berges de la Garonne ?**



**Les Quinze Sols sont observés aujourd'hui comme un exemple à suivre d'agriculture urbaine de proximité**

Ce renversement des valeurs est spectaculaire : il mérite attention. Avant 1962, comme dans la majorité des communes limitrophes de Toulouse, l'espace agricole n'est encore que peu grignoté par l'urbanisation et Blagnac n'est qu'un gros village (3 443 habitants en 1954). Par contre, l'expansion progresse ensuite rapidement (8 417 habitants en 1968), mais sans porter atteinte à cet espace agricole des Quinze Sols pourtant situé au voisinage de la commune de Toulouse et à quelques encablures de ce qui deviendra la zone aéroportuaire.

Comment ne pas imputer un rôle répulsif essentiel dans le blocage de l'urbanisation à la présence, en bordure de la zone maraîchère, d'une importante gravière devenue partiellement un vaste dépotoir incontrôlé sur les berges de la Garonne ?

Dans les coulisses de l'expansion spatiale, quand les interdits furent levés, une récupération des sols, une

nouvelle valorisation de l'espace et une urbanisation sous contrôle devenaient en effet possibles.

Entre 1965, quand l'exploitant des gravières du lit de la Garonne autorise la commune à déposer les ordures ménagères dans les excavations produites, et la date des arrêtés instituant une double protection en classant les Quinze Sols en zone NA dans le PLU (plan local d'urbanisme) et dans le périmètre de protection du risque d'inondation (PPRI), plus de cinquante années se sont écoulées.

**1979 : un apport de 1 200 m<sup>3</sup> par jour dans la décharge**

Jusqu'en 1979, la décharge, autorisée contre le paiement d'une taxe versée à la ville de Blagnac, attire de tout et de partout. « Les chauffeurs de gadoue » transportent les appareils les plus divers, la ferraille, les cartons, les ordures ménagères, les déjections, les papiers de l'aéroport et jusqu'aux déchets hospitaliers de l'hôpital Purpan vers cette masse de trois mètres de hauteur en bordure de la Garonne. De 1965 à 1979, un million de tonnes se sont accumulées

dans cette décharge dont la surface est évaluée à 390 000 m<sup>2</sup>.

L'arrêté municipal de 1984 stoppe vingt années de déclin de ce territoire, même si par la suite des déchets verts et des déchets inertes y furent autorisés avant la fermeture à tout dépôt en 1993. Les propriétaires exploitants n'ont plus trouvé de repeneur, la route d'accès à la décharge n'a pas résisté à l'intensité du trafic, des caravanes se sont installées, des dépôts se sont multipliés...

Cette intense activité de la décharge et les nuisances associées ont bloqué les vellétés de réalisation du patrimoine foncier des 225 petits propriétaires de la zone maraîchère voisine.

**De l'aménagement de la zone de loisirs au projet d'agriculture urbaine**

Les terrains récupérés sur les gravières et utilisables ont été aménagés pour des activités diverses (tout-terrain, aéromodélisme, BMX...), regroupées avec Beauzelle dans l'une des six bases de loisirs de la métropole toulousaine.

L'enjeu premier du projet « agricole » de la zone maraîchère était



◀ *Années 80 : au premier plan la zone maraîchère, ensuite la zone gravière-déchets, enfin les rives de la Garonne*

◀ *Années 80 : décharge*

▼ *Le secteur aujourd'hui*

celui du foncier. Peu attractive sinon répulsive, une fois débarrassée de la décharge, de ses déchets, de ses trafics, à proximité de la ville de Blagnac dont la croissance se précisait et très proche des Ramiers de la Garonne, la perception de la zone maraîchère devenait tout autre.

À la protection apportée par le PLU et le PPRI, la ville de Blagnac a ajouté des dispositifs complémentaires dont une convention avec la SAFER. Cette dernière informe de l'éventualité d'un achat et, à chaque fois, la ville préempte à l'amiable (32 hectares ainsi acquis sur les 130 de la zone). Cette action de la municipalité et les autres interventions destinées à requalifier l'environnement des Quinze Sols ont découragé d'éventuels repreneurs ou spéculateurs. Ils vendent.

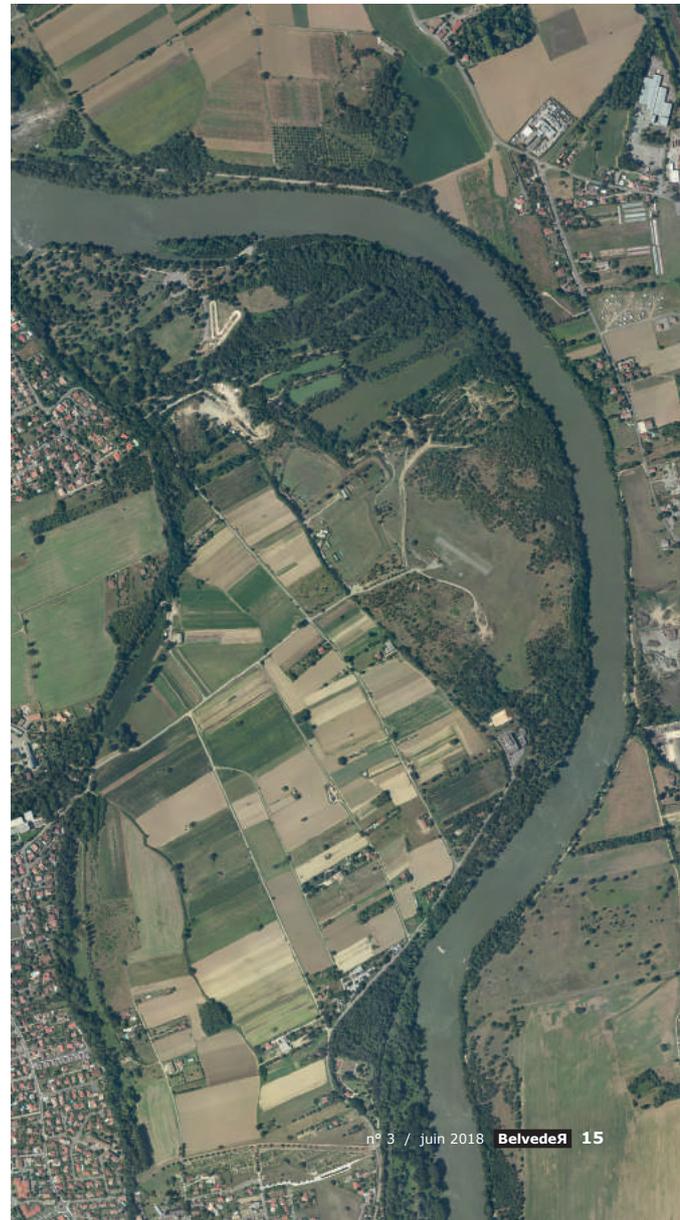
L'autre enjeu actuel est d'assurer la viabilité du maraîchage pour les six à dix maraîchers à plein temps des Quinze Sols.

La procédure de réorganisation foncière suivie par le conseil départemental appuie les échanges de terres, la commune participe à l'amélioration des équipements

(serres, chambres froides, aires de lavage...) mais les projets doivent prendre en compte les restrictions du PPRI et les difficultés de produire bio sur des sols de qualité discutable. Le rapprochement avec le MIN (marché d'intérêt national aujourd'hui Grand Marché de Toulouse), qui affiche une stratégie de recentrage sur les productions locales et les circuits courts dans une convention apportant des garanties de commercialisation, constitue une initiative prometteuse.

L'espace des Quinze Sols est désormais intégré dans un schéma directeur d'une zone d'intérêt paysager. Depuis 2015, il appartient au Grand Parc Garonne, vaste chantier de valorisation du fleuve. Son agriculture est devenue emblématique de cette agriculture urbaine souhaitée par des métropoles qui l'ont rejetée dans leurs grandes périphéries depuis des années. Et il est difficile de croire que cette destinée se soit consolidée grâce à la présence de sa décharge qui, pendant des années, l'a préservé d'une rapide urbanisation... ■

1. Source : *Le Petit Futé*.



*Un regard que propose l'aua/T qui intervient à différentes échelles et temporalités des politiques urbaines. Elle apporte en effet son appui technique aux collectivités dans l'élaboration des politiques urbaines, SCoT, PLUi, politiques sectorielles de l'habitat (PLH), de déplacement (PDU)... Elle participe aussi à la définition des projets urbains, projets de quartier, paysages et espaces publics. Elle accompagne enfin les particuliers qui ont un projet de construction, lors d'assistances architecturales et urbaines qu'elle assure en commune. Autant de missions qui ont à voir, directement ou de manière moins connue, avec l'attribution d'une autorisation de construire...*

## Au-delà de l'autorisation de construire

### Un processus de projet complexe

Warda ASSANELLI  
Thierry CHAUMIER

Le porteur d'un projet de construction doit faire une demande de permis de construire, devenant ainsi un « pétitionnaire » aux yeux de l'administration en charge d'examiner sa requête. Cet acte consiste à établir un dossier technique décrivant le projet, accompagné d'un formulaire administratif, le fameux « Cerfa », qui sera ensuite instruit par les services compétents. Mais, si ce formalisme juridico-administratif est connu, d'aucuns sont loin d'imaginer l'ensemble du processus qui permet à la collectivité de délivrer *in fine* l'autorisation de construire : derrière les critères d'examen du dossier se trouvent rien de moins que le projet d'aménagement, les exigences de la collectivité et ses choix urbains.

Le permis de construire ne doit donc pas être considéré comme une simple autorisation administrative. Il s'intègre dans une politique urbaine globale aux multiples enjeux, dans un processus où plusieurs échelles territoriales s'enchevêtrent et interagissent : depuis les orientations portées par les grandes politiques publiques et d'aménagement (planification, habitat, mobilité, environnement...), en passant par le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) – document d'urbanisme qui traduit le projet de territoire et le décline réglementairement –, jusqu'au projet urbain à l'échelle du secteur, du quartier ou de l'îlot.

La délivrance d'un PC n'est donc que l'ultime maillon d'une longue chaîne qui mobilise, aux côtés des collecti-

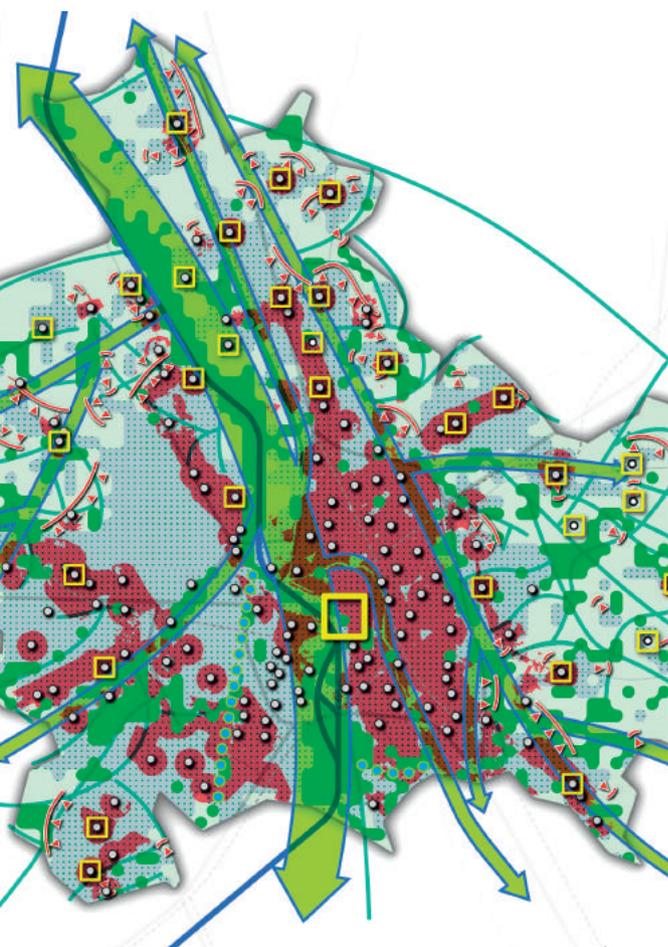
vités – communes et intercommunalités –, de nombreux niveaux de réflexion, d'expertises et de conseils.

#### Du dessein au dessin

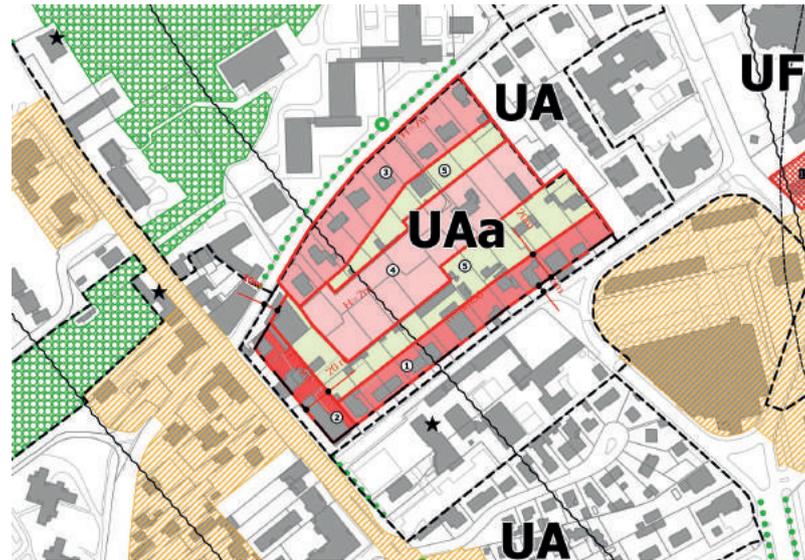
Le PLU – et plus encore le PLUi – est la pierre angulaire et le document de référence. Il définit un cadre de cohérence pour l'aménagement de l'espace, en lien avec l'ensemble des politiques publiques. Bien en amont de la règle, et en quelque sorte « à son service », il pose des clefs de lecture des dynamiques du territoire, intégrant une somme considérable d'éléments de contexte et d'enjeux (accueil de population et d'emplois, mobilité, mixité urbaine, protection des espaces sensibles...).

Il va permettre à la collectivité d'opérer ses choix de développement et d'énoncer les orientations d'aménagement. Une vision politique et technique du devenir du territoire portée dans le projet d'aménagement et de

***Derrière les critères d'examen du dossier se trouvent rien de moins que le projet d'aménagement, les exigences de la collectivité et ses choix urbains***



PLUi-H de Toulouse Métropole,  
Projet d'Aménagement et de Développement Durable



▲ Plan Local d'Urbanisme - Zonage  
 ◀ Expertise urbaine échelle intercommunale : orientations stratégiques de secteur

développement durables (PADD) et dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Le PLUi définit sur cette base les règles d'occupation et d'utilisation du sol, détermine les zones où l'on peut construire (et celles que l'on souhaite protéger) et les caractéristiques possibles de la construction : principes d'implantation, typologie, emprise au sol, hauteur, expression architecturale...

D'autres réflexions viennent aussi nourrir le projet d'aménagement des collectivités, conduites parallèlement au PLU sous forme d'expertises et de projets urbains (centralité, quartiers en restructuration...).

C'est sur la base de l'ensemble de ces dispositions que les possibilités de mener à bien le projet de construction vont être déterminées, sans que le particulier ait toujours conscience que les éléments réglementaires ou de projet portés à sa

connaissance constituent une partie immergée de l'iceberg : des réflexions en « amont » auxquelles il a d'ailleurs pu apporter sa propre contribution en participant à l'une ou l'autre des démarches de concertation et de co-construction, de plus en plus souvent proposées à l'échelle du territoire communal, d'un secteur, d'un projet...

### Une étape préalable de mise en cohérence

La demande de permis de construire doit se nourrir des éléments ainsi posés par la collectivité. C'est l'objet de l'instruction préalable qui peut prendre différentes formes (assistance architecturale et urbaine...).

Cette phase pré-opérationnelle permet d'établir des passerelles entre le porteur d'un projet et les ambitions des collectivités publiques. Elle est essentielle pour définir les invariants du projet et ainsi mieux en « tenir »

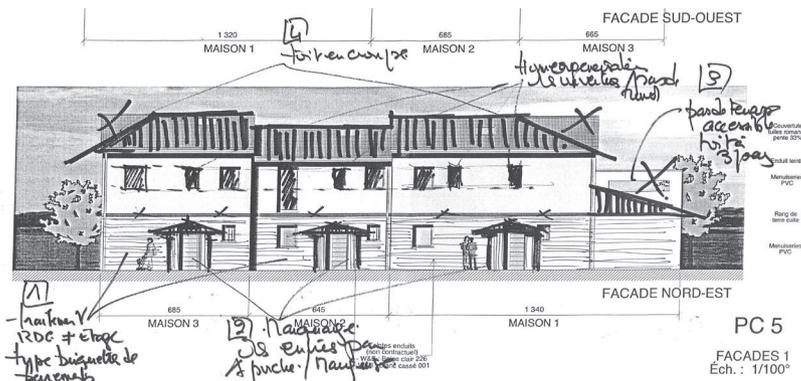
les fondamentaux, tout en accompagnant les adaptations nécessaires à sa faisabilité. Dans un contexte où les acteurs privés sont de plus en plus impliqués dans la mise en œuvre des projets urbains des collectivités, cette phase prend une place stratégique en tant qu'outil de dialogue, de médiation et d'interface entre les opérateurs et les élus.

### L'instruction, partie émergée de la demande...

Une dernière étape d'instruction des PC, plus « administrative », associe différents partenaires et services techniques. Après son dépôt en mairie, les services instructeurs de la commune ou de l'EPCI analysent, vérifient, contrôlent... que la demande formulée est bien conforme à la règle d'urbanisme posée par le PLUi, et répond également aux différentes exigences des législations en vigueur (habitat, environnement, risques...).



◀ Expertise urbaine échelle de quartier : Orientation d'Aménagement et de Programmation



◀ Croquis réalisé dans le cadre de l'assistance architecturale en commune

Le dossier est aussi transmis pour avis et contrôle à différents services extérieurs à la collectivité (services de l'État, architecte des bâtiments de France...), qui peuvent conduire à un accord, à un refus ou à un ajustement de la demande.

Cette phase d'instruction conçue comme un examen technique au regard des documents réglementaires est de fait souvent un temps de négociation informel – peu confortable car non reconnu comme tel. Un entre-deux que les dernières évolutions législatives, davantage axées sur l'urbanisme de projet, invitent à intégrer dans le processus d'instruction. Pour les services instructeurs, cette évolution nécessite par ricochet un ancrage plus fort dans les valeurs définies par les acteurs du territoire au travers des cadres qu'ils ont posés (politiques publiques, projets et réflexions urbaines...).

Le développement d'un urbanisme de projet, tel qu'il se dessine, est une avancée : s'orienter ainsi vers

une règle d'objectifs va requérir une approche plus souple et intuitive de la légalité de l'acte administratif. L'instructeur aura la lourde tâche de bâtir son avis à l'aune des cadres évoqués ci-dessus, et donc de s'acculturer, de se former au projet du territoire et à tous les enjeux qui en sont à l'origine ; sans quoi, l'instruction risquerait d'entrer dans une phase de turbulence interprétative.

Il s'agit donc d'une nouvelle approche de l'instruction où l'aua/T pourrait trouver sa place afin d'aider à appréhender l'histoire et le chemin complexe qu'a empruntés le projet de territoire, croisant diverses thématiques qui font la ville pour se traduire en règle. Des coulisses à la lumière, le permis de construire prendra alors un autre sens et une autre dimension...

Mais ce sera toujours au bout d'une longue route que notre « pétitionnaire » verra son formulaire lui revenir pour apporter une bonne – ou une mauvaise ! – nouvelle. ■

# Derrière les palissades



À propos de la création de théâtre de rue « Palissades », installée en septembre 2017 au Carré de la Maourine à Borderouge, qui met en scène un cabinet de prospective urbaine.

**Phéaille**  
Metteur en jeu de la compagnie le Phun

Propos recueillis par **Catherine AVENTIN**

**Pour résumer « Palissades », on peut dire qu'il s'agit de madame Boupfar, architecte d'un cabinet de prospective urbaine, qui s'installe avec ses collègues sur une place publique, pour partager sa réflexion sur l'avenir des villes. Pendant une semaine, les habitants peuvent rencontrer les six personnages de ces palissades et, à la fin, ils sont invités à partager un moment convivial, avant le départ du cabinet.**

Madame Boupfar est le symbole de l'architecture humaniste qui, plutôt que s'enfermer dans son bureau avec son équipe et faire des plans sans rencontrer ceux qui vont occuper les futurs bâtiments ou espaces publics, a décidé il y a trois ans de faire le tour des villes et d'interroger les citoyens. Ainsi, lorsqu'elle rentrera dans son bureau, elle aura acquis cette connaissance des envies humaines contemporaines. De plus, on n'a jamais assez conscience de

l'histoire d'une ville, de la manière dont elle a été construite, comment elle évolue, qui décide de quoi, comment ça se passe, etc. On transmet tout cela avec humour et poésie.

**Vous proposez le « bien voisiner ensemble », c'est-à-dire ?**

Le « bien vivre ensemble », tel qu'il est défini par les professionnels, devient pour nous « bien voisiner ensemble ». Parce que la question est : comment fait-on pour vivre en



Dans la « coquerie » avec Mme Boupfar (au centre)

voisinage ? C'est la vraie question. Bien vivre ensemble, c'est quoi ? Ça veut dire bien prendre le métro, être bien rangés... Donc juste changer un terme, ça change pas mal de choses.

**D'une certaine façon, « Palissades » parle ou montre les coulisses de la ville ?**

Pour moi, il n'y a pas de coulisses de la ville. Il y a les interstices dans la réalité de la ville, c'est-à-dire qu'on peut s'inscrire dans celle-ci et la décaler un petit peu. Chacun crée les coulisses, mais elles n'existent pas.

**« Palissades », c'est aussi la ville en train de se faire, avec la participation des habitants ?**

Il faut le temps de discuter pour que les habitants prennent la mesure de tout ce que l'imaginaire pourrait apporter. Cela rend les choses plus paisibles et plus réfléchies. Et l'on s'aperçoit que quand on les laisse réfléchir, ils réfléchissent ! Et bien. Même

sans être professionnels. Ils nous disent ce qui leur ferait plaisir pour continuer leur vie. C'est à peu près tout, mais ça déclenche des relations plus humaines, parce qu'on prend le temps d'échanger. Car il y a l'espace public, mais il y a aussi le temps public. Combien de temps faut-il pour rencontrer ceux qui habitent cet espace, pour les rencontrer vraiment ? Il faut du temps pour que chacun prenne confiance, exprime sa vision de l'urbain, en découvre d'autres

et que des liens se créent. Nous voulons faire un peu bouger les choses. On sait bien qu'on ne changera pas le monde. Le théâtre, c'est le plus beau mensonge. On l'accepte, il n'y a pas péril. Ce n'est pas du vrai ou du faux, c'est de l'imaginaire qui apporte un supplément à la réalité. C'est important dans une vie d'avoir ces possibilités d'imaginaire, éphémères bien sûr, mais qui sont précieuses pour le bien-être général. ■

*Panorama de l'ensemble de « Palissades » sur la place de la Maourine  
▼ Habitants du quartier autour de la palissade de Mme Bouphar ▼*



**Pouvez-vous présenter le Phun ?**

C'est une compagnie de théâtre de rue, c'est-à-dire qui officie dans l'espace public, où les gens vivent, se rencontrent, dans une démarche populaire. Depuis 30 ans que le Phun existe, on voit que beaucoup de personnes ont l'impression que le théâtre n'est pas pour eux. Nous utilisons le théâtre pour entrer en relation avec celles et ceux qui n'y ont pas accès, n'en ont pas l'occasion, ou n'ont pas d'ambition « artistique ». Nous essayons de changer un peu l'angle de vue de ce que chacun perçoit en premier, c'est-à-dire cette réalité induite par l'architecture, le mobilier urbain, le rythme de vie... mais pleine d'interstices pour l'imaginaire.

**À propos de la compagnie le Phun**

**Comment jouez-vous avec ce quotidien ordinaire ?**

Les comédiens ont un travail très particulier puisqu'ils sont en permanence dans un espace qui est difficile (nuisances sonores, rapport aux passants...), basé sur l'improvisation et la bienveillance. Tout est écrit à la façon du théâtre de rue, c'est-à-dire que c'est écrit mais rien n'est fixé car l'espace public est mouvant en permanence. On rencontre des personnes que l'on ne rencontrerait jamais autrement. Nous faisons des spectacles tous publics et c'est très important.



# Empalot : les coulisses d'une métamorphose urbaine

Florence MIZZI

article écrit avec le concours de Jérôme IONESCO (aia/T) et Marie ATTARD, chef de projet Renouvellement Urbain Empalot, mairie de Toulouse.

## Du grand ensemble au quartier ordinaire

D'un ensemble de 3 600 logements construits dans les années 1950 sur une emprise foncière d'un seul tenant, à un quartier où 1 900 logements neufs « remplaceront » les 1 200 logements démolis, augmentant l'offre globale ; où le découpage en parcelles plus modestes autorisera une évolution de chacune au gré des besoins, à l'image d'un quartier de ville « ordinaire »...le quartier Empalot est en pleine métamorphose !

Dans ce quartier construit et géré presque exclusivement par un seul bailleur social, se développe aujourd'hui une mixité de logements, de bailleurs, de statuts résidentiels. La recomposition urbaine est en cours avec le repositionnement des commerces de l'historique centre commercial fermé sur lui-même, dans un cœur quartier ouvert, en lien avec les faubourgs limitrophes et desservi par le métro...

## Deux opérations sortent de terre et signent l'une des étapes du renouveau

Ces deux îlots – Cœur de Garonne et Métro Garonne – matérialisent nombre d'éléments qui, au fil des années, se sont imposés comme jalons du projet de renouvellement urbain de ce quartier d'habitat social, accompagné dès 2001 par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Deux îlots qui marquent une étape et préfigurent un « chantier » d'ensemble, à l'horizon 2030.

## Une lecture en filigrane de la stratégie urbaine au long cours

Ces deux opérations concrétisent la volonté de créer de la mixité des logements (sociaux, libres), des occupations (propriétaires, locataires), des fonctions (offre de locaux commerciaux et de services en pied d'immeuble). Elles marquent l'attention portée à l'implantation du bâti, à son rapport de frontalité à l'espace public et à la qualité de cet espace : des éléments qui se traduisent par exemple par le choix de mettre le stationnement en étage, au-dessus de la galerie commerciale, pour qu'il n'empiète pas sur l'espace public ; le choix aussi de déplacer les commerces pour conforter la centralité portée par la sortie du métro et les équipements le long de l'axe Jean-Moulin (médiathèque, crèche).

Deux îlots neufs, enfin, en lieu et place des barres d'immeubles démolies, dont la réalisation a été possible grâce au relogement dans des bâtiments construits « en amont » sur d'autres îlots du quartier, et grâce également au travail de concertation avec les habitants sur les enjeux du projet, ses axes forts, les démolitions... Un travail dans le dialogue pour une acculturation commune entre réalité des usages et enjeux techniques portés par les « sachants » (architectes, urbanistes, aménageurs), mais aussi par les élus et les services. Les habitants dont le quotidien est éprouvé par l'ampleur d'un tel projet mais qui, pour beaucoup, sont fidèles à leur quartier et en sont les ambassadeurs pour de nouveaux venus.

## La phase opérationnelle engagée

Autour du plan d'aménagement d'ensemble proposé en 2009 par l'équipe Germe & JAM, d'autres acteurs interviennent désormais. Une ZAC a été créée, dont la SEM Oppidea est aménageur. Entrent successivement en scène : les promoteurs, une foncière commerciale pour accompagner le transfert des commerces existants et le développement des 4 000 m<sup>2</sup> prévus... mais aussi les opérateurs HLM (dont le principal, Toulouse Métropole Habitat), et les services de Toulouse Métropole qui assurent la coordination d'ensemble... toujours en lien avec les habitants. Une étape où des bâtiments neufs sortent de terre à côté d'immeubles voués à la démolition, au milieu de vastes zones de chantier, et où ce qui se passe en arrière-scène est essentiel : l'implication des associations <sup>1</sup>, de la régie de quartier, la présence d'équipements, telles la Brique Rouge (MJC) ou la maison Jean Moulin (CAF...) et, plus globalement, le projet de gestion transitoire des sites s'appuyant sur un programme culturel pour accompagner les transformations urbaines...

1. Parmi lesquelles le collectif Hasure, Karavan, la Gargouille, Les 198 Os, etc.



### ◀ Cœur de Garonne (Gotham-Carrère)

128 logements :  
45 libres / 60 locatifs,  
20 PSLA,

1<sup>ère</sup> tranche du pôle commercial, transfert de la place commerciale : pharmacie, tabac-presse, boulangerie, cabinet de kinésithérapie, moyenne surface alimentaire, agence de Toulouse Métropole Habitat



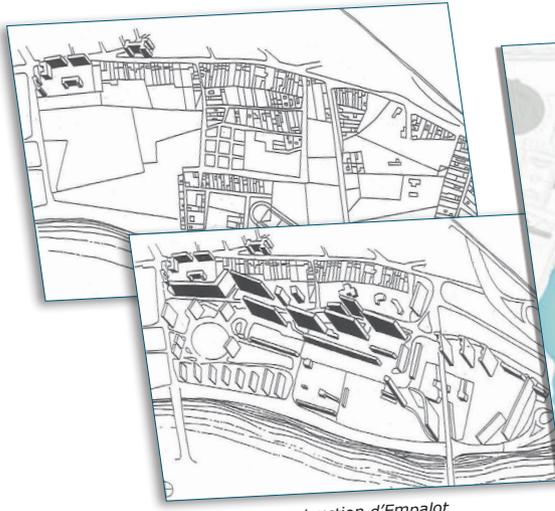
### ▶ Métro Garonne (Saint-Agne Immobilier)

70 logements libres,  
2<sup>ème</sup> tranche du pôle commercial

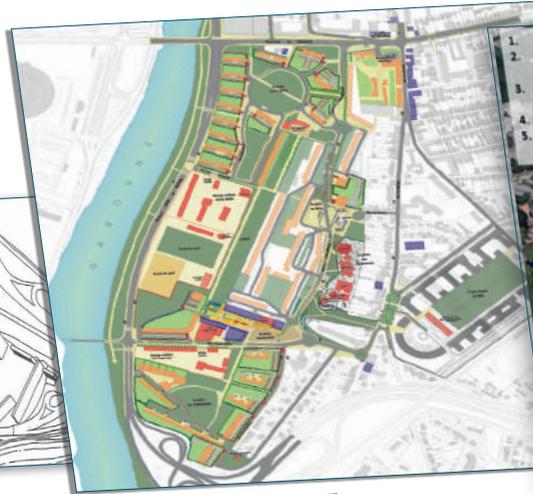
## Les coulisses de l'évolution du quartier

Reprenant la métaphore d'une scène où se montrent aujourd'hui ces deux îlots neufs, cette double page donne à voir ce qu'a été le travail « en coulisses » – coulisses où le temps est à mettre en lieu et place de la profondeur de l'arrière-scène pour revenir sur les différents acteurs

parties prenantes de cette évolution, sur les réflexions, les expertises, les propositions qui en ont construit le fil conducteur au cours des années ; les événements et temps forts, aussi, qui ont marqué le quartier.



1950-1974, construction d'Empalot



2004, projet d'ensemble - aua/T



2008, concertation : 5 objectifs retenus

### Les années 1950, construction d'Empalot...

Sur une zone de remblai d'une soixantaine d'hectares rendus urbanisables par l'endiguement de la Garonne :

- 3 600 logements essentiellement HLM gérés par l'OPAC de Toulouse (2 346 logements) ;
- 2 copropriétés privées de grande taille, près de 140 logements ;
- un centre commercial autour d'un des premiers supermarchés de Toulouse ;
- près de 7 000 habitants.

### ... aux premières interventions urbaines dans les années 1980

Des interventions publiques réalisées dans le cadre de la procédure du « Développement social des quartiers », puis du Contrat de ville : revitalisation des espaces structurants, requalification des espaces de proximité et des pieds d'immeubles, réhabilitation du bâti.

### 21 septembre 2001, explosion d'AZF, des impacts considérables sur le quartier

Inscription d'Empalot dans le Grand projet de ville, procédure portée par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Une réflexion sur le projet urbain à mettre en œuvre, conduite par l'aua/T, qui s'articule autour de trois axes :

- agir sur la trame urbaine pour renouer les liens vers les quartiers limitrophes, notamment le projet de l'ancienne caserne Niel ;
- renforcer les centralités et mettre en synergie commerces, services et équipements ;
- agir sur l'habitat pour redonner mixité et diversité, tant urbaine que sociale.

### 2007, arrivée du métro ligne B au cœur du quartier

Empalot est désormais à deux stations du centre-ville !

Empalot, années 1960



1980, opération DSQ



2001, explosion d'AZF



2004, réaménagement de la place commerciale - Urbane





2009, Schéma d'aménagement et de restructuration - Germe & JAM

2012, création de la ZAC ; échéance Projet de Renouvellement Urbain : 2030

### 2008, nouvelle impulsion pour le quartier : une démarche participative

Trois ateliers urbains sont créés : « Ouvrir Empalot sur la ville », « Se loger à Empalot » et « Vivre à Empalot » pour débattre entre élus, habitants, urbanistes... des nouvelles orientations à donner au projet urbain du quartier.

Parmi les principes retenus à la conclusion des ateliers :

- construire sur le quartier et dans ses environs avant de démolir ;
- retrouver une mixité sociale et une diversité de formes urbaines ;
- intervenir sur le cœur de quartier (avenue Jean-Moulin) : démolition des sept grandes barres ;
- renforcer les liens avec les quartiers voisins : Saint-Michel, Saint-Agne, Niel et l'île du Ramier ;
- poursuivre la concertation avec les habitants tout au long de l'élaboration du projet.

### 2009, concours d'urbanisme : Germe & JAM, équipe lauréate

Un schéma d'aménagement et de restructuration sur l'ensemble du site.

Ouvert et traversant, de la Garonne aux quartiers Saint-Agne et Saint-Michel, il capitalise le travail et les réflexions urbaines antérieurs :

- construire avant de démolir/valoriser au mieux le foncier disponible pour accueillir plus de logements et plus diversifiés qu'aujourd'hui ;
- engager la rénovation urbaine à partir d'une nouvelle centralité ;
- dégager du foncier par la démolition pour reconstruire des logements et un centre commercial (avant de démolir l'ancien) ;
- aménager une nouvelle place lisible, ouverte et accueillant une mixité de fonctions (commerces, services, métro, logements...) ;
- mettre en place les conditions d'une évolution « ordinaire » du quartier en constituant un domaine privé de petites parcelles.

2007, ouverture ligne B du Métro



2008, ateliers de concertation



2012, Résidence les Saules, « construire avant de démolir »



# Derrière les façades des copropriétés

## Tour d'Europe d'initiatives habitantes en matière de gestion et de gouvernance

Manon LEROY

Mettre les habitants au centre des démarches de redressement et de réhabilitation des copropriétés fragiles et en difficulté, c'est l'objectif du projet « Échappée des copropriétés ». Afin d'impulser des dynamiques collectives, notamment avant réhabilitation, des ateliers participatifs réunissant copropriétaires et résidents sont animés à partir de vidéos témoignages d'habitants réalisées lors d'un voyage à vélo en Europe.

**D**epuis 25 ans en France, des dispositifs publics accompagnent les syndicats de copropriétaires rencontrant « de graves difficultés sur le plan technique, social et financier »<sup>1</sup> à redresser et réhabiliter leurs copropriétés, catégorisées comme « fragiles » ou « en difficulté ».

Néanmoins, les acteurs en charge de l'animation de ces dispositifs, longs et coûteux, déplorent un manque de mobilisation des habitants qui ralentit ou bloque parfois radicalement l'efficacité de l'intervention publique : absentéisme aux assemblées générales, démobilisation du conseil syndical, conflits avec le syndic, entre les membres du conseil syndical ou avec les habitants, blocages dans les prises de décision, méfiance à l'égard de l'équipe opérationnelle, etc.

Quels outils sont disponibles pour résorber les difficultés de gouvernance dans les copropriétés, afin de redresser leur gestion et de les réhabiliter avec l'aide des habitants ?

### **Copropriétés fragiles : la nécessité de travailler sur la gouvernance**

À l'instar des démarches de réhabilitation énergétique (cf. références bibliographiques), les projets collectifs d'amélioration de la copropriété nécessitent une dynamique collective, s'appuyant sur un noyau d'habitants et de copropriétaires mobilisés, porteurs de confiance.

Pourtant, les interventions en copropriétés dégradées ont priorisé, dès leur création, les aides financières accordées en fonction des travaux sur le cadre bâti. La gouvernance, par la construction d'une dynamique collective apaisée et mobilisatrice, reste un angle mort de ces politiques, alors que le collectif s'y trouve souvent en crise.

Et si le redressement durable et la réhabilitation réussie (acceptée, payée et respectée par les habitants et copropriétaires) nécessitaient de renverser la méthode d'intervention publique, en commençant par favoriser l'expression des habitants,

à propos des usages souhaités, des besoins et des motivations individuelles et collectives ?

### **Des vidéos participatives comme supports de mobilisation**

En souhaitant recentrer l'action en faveur des copropriétés sur la parole habitante, le projet « Échappée des copropriétés », un voyage à vélo de trois mois à travers l'Europe, a été l'occasion d'interroger des personnes vivant en copropriété de Rome à Stockholm. Ces rencontres ont donné lieu à des échanges sur les charges de copropriété, la convivialité, le fonctionnement des immeubles, etc., faisant écho à des dysfonctionnements observés dans des copropriétés en France.

Ces témoignages ont permis la création d'un corpus de six vidéos dans lesquelles les habitants rencontrés présentent des pratiques simples de gestion et de gouvernance. Ces pratiques peuvent inspirer, mais elles ne sont pas des « bonnes pratiques » :

1. Circulaire du 7 juillet 1994 créant l'« OPAH-copropriété » (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).





## Insuffler une mobilisation des copropriétaires et des résidents dans la vie de la copropriété pour en améliorer la gestion et la gouvernance

elles ont pour objectif d'interroger les pratiques françaises, pour améliorer les savoir-faire des copropriétaires, l'intervention des acteurs de l'habitat privé collectif, voire pour faire évoluer la loi.

Projetées, avec en commentaires des compléments juridiques et de gestion, ces vidéos servent de bases ludiques à des formations sur le fonctionnement des copropriétés en France (rôle du conseil syndical, charges et partage des communs, vote des travaux, etc.). Lors d'un événement convivial, accompagnées d'animations favorisant la confiance et les échanges, ces vidéos proposent de discuter entre pairs ou groupes de pairs sur les attentes individuelles et collectives : qu'est-ce que je souhaite partager en copropriété ? Qu'est-ce que j'attends du vivre-ensemble dans mon immeuble ? Quelles améliorations de mon cadre de vie j'envisage ? Par exemple, le témoignage d'une habitante présentant la répartition des charges d'énergie de la buanderie commune de son immeuble est

un véritable stimulateur d'échanges qui ne laisse aucun participant sans réaction. Elle permet d'amorcer une discussion collectivement sur ce que les habitants souhaitent partager avec leurs voisins : des charges à leur linge sale. Cet espace de concertation ludique, sur le présent et le futur de la copropriété, permet d'insuffler une mobilisation des copropriétaires et des résidents dans la vie de la copropriété pour en améliorer la gestion et la gouvernance. Intégrés en amont d'une intervention publique, ces ateliers participatifs permettent de s'assurer que les propositions de redressement qui seront faites par les pouvoirs publics s'appuieront sur les besoins des habitants et les moyens dont ils disposent pour agir. Préalablement à la constitution d'une copropriété, ces ateliers participatifs peuvent être mis en œuvre dès la conception des parties communes ou leur livraison, pour favoriser une gestion future saine de la copropriété. Un corpus de vidéos sur ce thème est en création. ■

Des initiatives habitantes rassemblées dans un corpus de vidéos pour favoriser les échanges de pratiques



À Copenhague (Danemark), deux nouvelles copropriétaires présentent l'organisation d'un moment de convivialité dans le jardin de leur immeuble et expliquent le couple vertueux « moments conviviaux — meilleur partage des communs ».

À Salzburg (Autriche), une habitante présente la répartition des charges d'énergie de la buanderie commune de son immeuble.

### Références bibliographiques :

BRISEPIERRE G., « La décision de rénovation énergétique dans la copropriété : un jeu d'acteurs dynamique », in *Conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*, 2011.

BRISEPIERRE G., *Comment se décide une rénovation thermique en copropriété ? Un nouveau mode d'organisation de l'habitat comme condition de l'innovation énergétique*, 2014.

LE GARREC S. (dir.), *Qui sont les leaders énergétiques dans les copropriétés et quelles sont leurs stratégies, méthodes et bonnes pratiques pour favoriser la rénovation énergétique ?*, Rapport final, Association Planète Copropriété, DGALN/Plan Urbanisme Construction Architecture, 2014, 144 p.

# Quand les habitants s'organisent

Mélanie LE BAS



Cet article est issu d'un entretien avec des membres du collectif d'habitants « Silicon Deniers <sup>1</sup> ».

Ce collectif, créé il y a deux ans, réunit des habitants du quartier des Sept Deniers autour de valeurs communes comme l'autonomie, l'envie d'agir dans leur quartier et d'y faire vivre des formes de solidarité. Il favorise l'émergence de projets novateurs, portés par des habitants pour des habitants, dont le projet RéSOLa, plate-forme d'entraide locale.

**D**ans le quartier des Sept Deniers, quartier populaire et familial du nord de Toulouse, un collectif d'habitants a décidé de se prendre en main pour développer du lien et de la solidarité. Son nom : « Silicon Deniers ». Ses fondateurs le définissent comme « *un laboratoire d'ingéniosité collective* ». L'origine repose sur la rencontre de trois habitants qui partagent une idée commune : « *s'organiser quand on a besoin de quelque chose plutôt que d'attendre que la collectivité le fasse* ». Un matin, une de leurs amies envoie à son réseau personnel un SMS pour demander si quelqu'un pouvait garder sa fille, Louise, la matinée. Elle reçoit quinze propositions. « *Nous, on se connaît, on a de la chance, notre réseau d'entraide fonctionne. Mais d'autres n'ont pas cette chance et n'ont personne pour faire garder sa Louise au pied levé, notamment les femmes seules qui n'ont pas de réseau d'entraide.* » L'idée était née.

Au début, ils imaginent naturellement un réseau Internet. Mais pour en avoir le cœur net, ils interrogent les habitants directement, porte-à-porte, sur la meilleure façon d'entrer en contact avec eux. À la Cité Madrid, une cité d'habitat social, 70 à 80 % des personnes rencontrées n'ont pas Internet. Par contre, toutes possèdent un portable et communiquent par SMS. L'idée se précise : ce n'est pas la technologie Internet qu'il faut utiliser mais celle des SMS. Le réseau sera alors réservé aux femmes pour pallier les craintes de donner son numéro de portable à des inconnus. François Maurer, l'un des fondateurs, suit un MOOC <sup>2</sup> sur la « Pensée Design » (Design thinking) ; il fait de cette idée son projet de formation. Il s'inspire du concept d'innovation Jugaad : faire plus avec moins, et tirer profit de la contrainte pour développer un outil basse technologie qui ne nécessite ni connexion à Internet ni téléchargement d'appli-

cation : on envoie une demande via un SMS à une centrale qui le redistribue à toutes les adhérentes. Chacune peut alors répondre, par SMS, en proposant son aide. L'outil s'appelle RéSOLa pour « réseau d'entraide solidaire ». Aujourd'hui, c'est une centaine d'adhérentes qui échangent des services de toute nature (prêt de matériel et d'outils, échange de vêtements, covoiturage, déménagement...). Si cet échange de services est appréciable, RéSOLa permet surtout de créer du lien. Outre les mères de familles souvent monoparentales, ce sont les nouvelles arrivantes dans le quartier qui se sont le plus emparées du réseau pour aller à la rencontre de leurs voisins. D'ailleurs, une partie des adhérentes ne demande jamais de services mais propose les leurs dès que possible. Intégrer RéSOLa se fait par cooptation, afin de maintenir l'ancrage du réseau dans le voisinage et conserver l'objectif de lien. « *Communiquer avec ses voi-*

**1.** François Maurer, Bekhta Otmane Cherif, Yves Guérard de Latour, Marie-Line Bia, Corinne Fradin et Sophie Saint-Germes.

**2.** MOOC : Massive Open Online Course, ou, en français, Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT).



sins, se reconnaître dans la rue et que ça débouche sur autre chose, peut-être... » Une idée de projet, une amitié...

« Le marché c'est le spot, le siège social, avoir des nouvelles des uns des autres, se donner des idées. » Les habitants s'y rencontrent, discutent au café qui est un stand du marché, développent des idées. Le collectif « Silicon Deniers » y a donné le jour à plusieurs projets : un atelier de réparation de vélo, le « Café Bricol' » (un *Repair Café* qui s'est monté grâce aux compétences en électronique d'une habitante et d'un habitant du quartier), un espace de gratuité (vide-greniers gratuit)... Tous ces projets, ces idées ingénieuses du quotidien, se sont montés sans l'aide d'aucune institution, simplement grâce aux compétences sociales des uns, techniques des autres, à la bonne volonté et à l'engagement de tous, à l'envie de donner de l'humanité au quartier. Le collectif d'habitants, qui a souhaité rester sans

structure particulière, a néanmoins été obligé de créer une association pour mettre en place son dernier-né : des composteurs collectifs gérés par l'association et installés par Toulouse Métropole dans le parc Job.

Même si les débuts ont été longs – il a fallu deux ans pour monter la première action RÉSOla, et toute l'énergie des trois fondateurs –, aujourd'hui le collectif est bien développé (avec quelque 250 habitants) et s'est implanté dans tous les secteurs des Sept Deniers (cité Madrid, maisons individuelles, résidences Job...). De nouveaux projets sont constamment en réflexion, et peut-être que, d'ici peu, un atelier de fabrication de produits de beauté bio faits maison et un espace de gratuité spécial enfants et ados verront le jour. Pour RÉSOla, une prochaine étape doit être franchie : la mise en mode de gestion collaborative de son application, avant de pouvoir répondre aux sollicitations d'autres territoires, groupes ou collectifs.

**Si cet échange de services est appréciable, RÉSOla permet surtout de créer du lien**

Repères :

<https://www.facebook.com/SiliconDeniers/>

# Le ventre de Toulouse

Geneviève BRETAGNE

Créé en 1964, le **Marché d'Intérêt National** Toulouse Occitanie — Le Grand Marché — est aujourd'hui le deuxième MIN de France derrière Rungis (Île-de-France), en volume de denrées alimentaires.

Ce sont les deux seuls à proposer sur site l'ensemble des filières de l'agriculture : fruits et légumes, primeurs, produits de la marée, viandes, mais aussi horticulture.

Le Grand Marché joue un rôle économique majeur et structurant dans l'approvisionnement de l'agglomération toulousaine et de ses 1,2 million d'habitants. Commerces de proximité, restaurants, marchés de plein vent ou grandes surfaces de neuf départements sont ainsi livrés quotidiennement en produits frais.

## Quelques définitions :

### GROSSISTES

Chargés de l'achat et de la vente de la majeure partie des produits (fruits et légumes, fleurs, plantes et accessoires, viande, marée, gastronomie, vins), ils sont installés autour d'une allée marchande ou en entrepôts.

### PRODUCTEURS

Majoritairement d'origine locale ou proche, ils sont installés sur le « carreau » des fruits et légumes, plantes et pépinières, espace créé en 1964 et qui leur est dédié. Le MIN Toulouse Occitanie reste l'un des marchés de gros où l'on trouve le plus de producteurs. L'élargissement du carreau des producteurs à tous les produits est en projet, afin de favoriser le développement des circuits courts locaux.

### ACHETEURS

Restaurants, primeurs, marchés, fleuristes, bouchers, poissonniers, épicerie... viennent s'approvisionner quotidiennement.

### CASH

Le « cash & carry » assure une vente en gros, effectuée dans un entrepôt, en libre-service, et destinée aux professionnels, collectivités, associations...

### AUTRES ENTREPRISES PRÉSENTES

Entreprises de distribution, de logistique, de transport, participant au fonctionnement global du site.

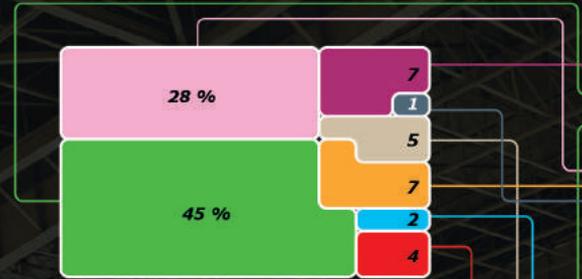
### AUTRES ALIMENTAIRES

À côté du cash, on peut retrouver, parmi les autres produits alimentaires qui transitent par le MIN, des paniers livrés à domicile, des produits traiteurs, etc.

### AUTRES NON ALIMENTAIRES

Aux côtés des entreprises de logistique et de transport, des activités de services, des administrations... participent également au fonctionnement du MIN.

**7,3 ha construits**  
sur 18 hectares au total



Fruits  
et légumes

**227 000 tonnes**  
de produits alimentaires

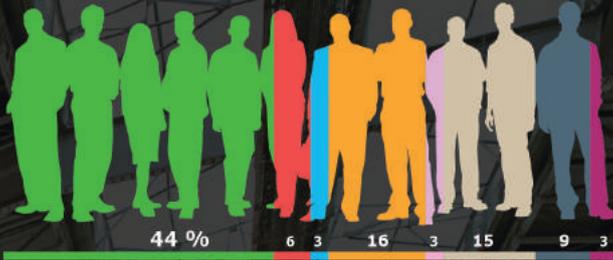


170

**330 millions d'euros**  
de chiffre d'affaires



**900 emplois** → 6 600 emplois indirects



**Fruits et légumes**



**Viandes**



**Marée**



**Autres alimentaires**



**Fleurs, plantes...**



**Logistique**



**Autres**



**Cash & carry**



**330 producteurs**



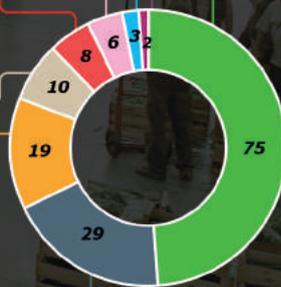
**Origine des producteurs de fruits et légumes**



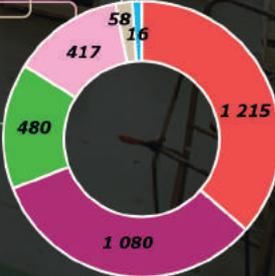
**Origine des producteurs de fleurs et plantes**



**150 entreprises (grossistes)**



**3 300 acheteurs**



**12 000 livraisons/jour** (collectivités, restaurants, marchés...)

# Exploration nocturne des enjeux urbains

## La nuit urbaine, bien plus que les coulisses de la ville

Morgane PERSET

Au-delà de la dimension festive, la nuit est un temps durant lequel se déploient les activités qui préparent la ville diurne... mais bien plus encore. La nuit urbaine est une dimension plus complexe qu'il n'y paraît et recèle des potentiels jusque-là peu envisagés du point de vue du fonctionnement urbain global. Survol de réflexions actuelles et d'initiatives toulousaines et européennes sur les enjeux et les potentiels de la nuit urbaine.

### Vers une banalisation de la vie nocturne

L'évolution des modes de vie, la réalité du temps continu de l'économie et des réseaux entraînent des usages démultipliés de la ville la nuit. En parallèle, s'observe une colonisation progressive de la nuit par des activités traditionnellement diurnes (commerces alimentaires par exemple). Si de plus en plus d'acteurs s'emparent de ces questions, cette dimension de la ville reste peu explorée. On peut sans doute expliquer cette situation par le difficile exercice d'observation de ce temps de la ville, les données statistiques y étant bien souvent non adaptées car non spécifiques à cette temporalité. La principale donnée date de 2012 et n'est disponible qu'à l'échelle nationale. Il s'agit du nombre de travailleurs de nuit (entre minuit et 5 h), estimé à 3,5 millions de personnes, soit plus de 15 % des salariés<sup>1</sup>. Ce chiffre serait en augmentation constante depuis 20 ans. En l'absence de données locales, l'association Toulouse Nocturne a choisi d'extrapoler cette proportion de 15 % de salariés et estime ainsi le nombre de travailleurs de la nuit de l'aire urbaine de Toulouse à près de 30 000 (Toulouse Nocturne, 2014). La banalisation de la nuit annonce-t-elle une ville qui ne s'arrête pas ? Si le fonctionnement de la nuit urbaine sort des coulisses, quels impacts sont à attendre en matière de gestion urbaine ? Nos politiques publiques doivent-elles freiner ces évolutions ou les accompagner ?

### Une ville 24 h / 24 ?

Depuis le début des années 2000, la question de la ville la nuit ne cesse de prendre de l'ampleur avec notamment l'élection – non officielle – de « maires de la nuit », rôle honorifique d'ambassadeurs des noctambules, des travailleurs de nuit, des riverains, etc. Amsterdam, Londres, Tokyo, Paris, Nantes et plus récemment Toulouse ont ainsi élu leurs ambassadeurs, représentants ou maires de la nuit. Christophe Vidal, élu en 2013 et à la tête de l'association Toulouse Nocturne, explique ainsi l'importance de la défense du droit à la ville de nuit comme de jour afin que chacun – travailleur, voyageur, noctambule mais aussi dormeur – puisse bénéficier d'un cadre de vie nocturne de qualité. De la même manière, il porte aussi un discours sur les devoirs de chacun pour que la nuit ne soit pas une zone de non-droit. Cela passe notamment par des actions de prévention en matière de santé publique et de sécurité. Il milite aussi pour que la dimension nocturne soit intégrée au sein des différentes politiques publiques toulousaines, à l'image d'autres métropoles françaises qui ont des élus et des conseils en charge de la nuit. En 2014, à la suite des États généraux de la nuit de Toulouse, un livre blanc ainsi qu'une feuille de route proposant une vision politique de la question ont été publiés (Toulouse Nocturne, 2014). La réflexion sur l'intégration au sein des politiques publiques semble ainsi aujourd'hui incontournable.

### La nuit urbaine, nouvel élément de marketing urbain ?

La prise en compte progressive de la dimension nocturne des villes s'accompagne d'un glissement de point de vue : d'une source de nuisances à un levier de développement économique. Ainsi, au-delà des questions de gestion urbaine – 6 000 à 7 000 personnes présentes dans les bars de la rue Gabriel Péri les jeudis et samedis soir d'après Toulouse Nocturne – les métropoles se comparent aujourd'hui en fonction du dynamisme de leurs nuits urbaines. En France, preuve de l'intérêt porté en matière d'attractivité territoriale, le gouvernement a créé en 2016 un pôle d'excellence « Tourisme nocturne ». De la même manière, les collectivités mais aussi les associations s'intéressent au poids économique que représentent les activités de nuit. À quelle hauteur contribuent-elles au PIB de nos villes ? Toulouse Nocturne a ainsi impulsé la réalisation d'une étude sur l'économie de la nuit, étude réalisée par la Ville de Toulouse et dont les résultats seront publiés prochainement.

La nuit, nouveau pôle d'attractivité touristique et économique pour nos territoires ? Auparavant perçue comme une nuisance, la nuit urbaine devient aujourd'hui un nouvel élément de marketing urbain... qui ne va pas sans poser problème. ■

1. Données DARES, 2012. Les cinq familles professionnelles les plus concernées sont : conducteurs de véhicules, policiers et militaires, infirmières, aides-soignantes et ouvriers qualifiés des industries de process.

### Référence bibliographique :

Toulouse Nocturne, *Le Livre Blanc de la nuit*, 2014.

# De l'importance du sous-sol pour la ville

## La Barcelone cachée

Rosina VINYES I BALLBÉ

Traduit du catalan par Philippe DUGOT

Les sous-sols urbains évoquent des endroits peu attrayants, parfois vus comme les sièges d'activités interlopes voire dangereuses, bas-fonds de la société urbaine à la source de bien des peurs et des fantasmes. Au mieux, ils sont perçus comme des espaces de services, dimension anciennement imaginée par Léonard de Vinci ou l'urbaniste Eugène Hénard. Mais, on l'oublie trop souvent, les cités contemporaines, loin de simplement s'étendre en superficie, ont tendance à coloniser leur sous-sol afin d'y accueillir des usages de plus en plus divers. Ce sont parfois de véritables villes souterraines qui existent. L'exemple de Montréal est célèbre. Ici, c'est le cas de la voisine barcelonaise qui est exposé par Rosina Vinyes i Ballbé, à partir de son travail de thèse.

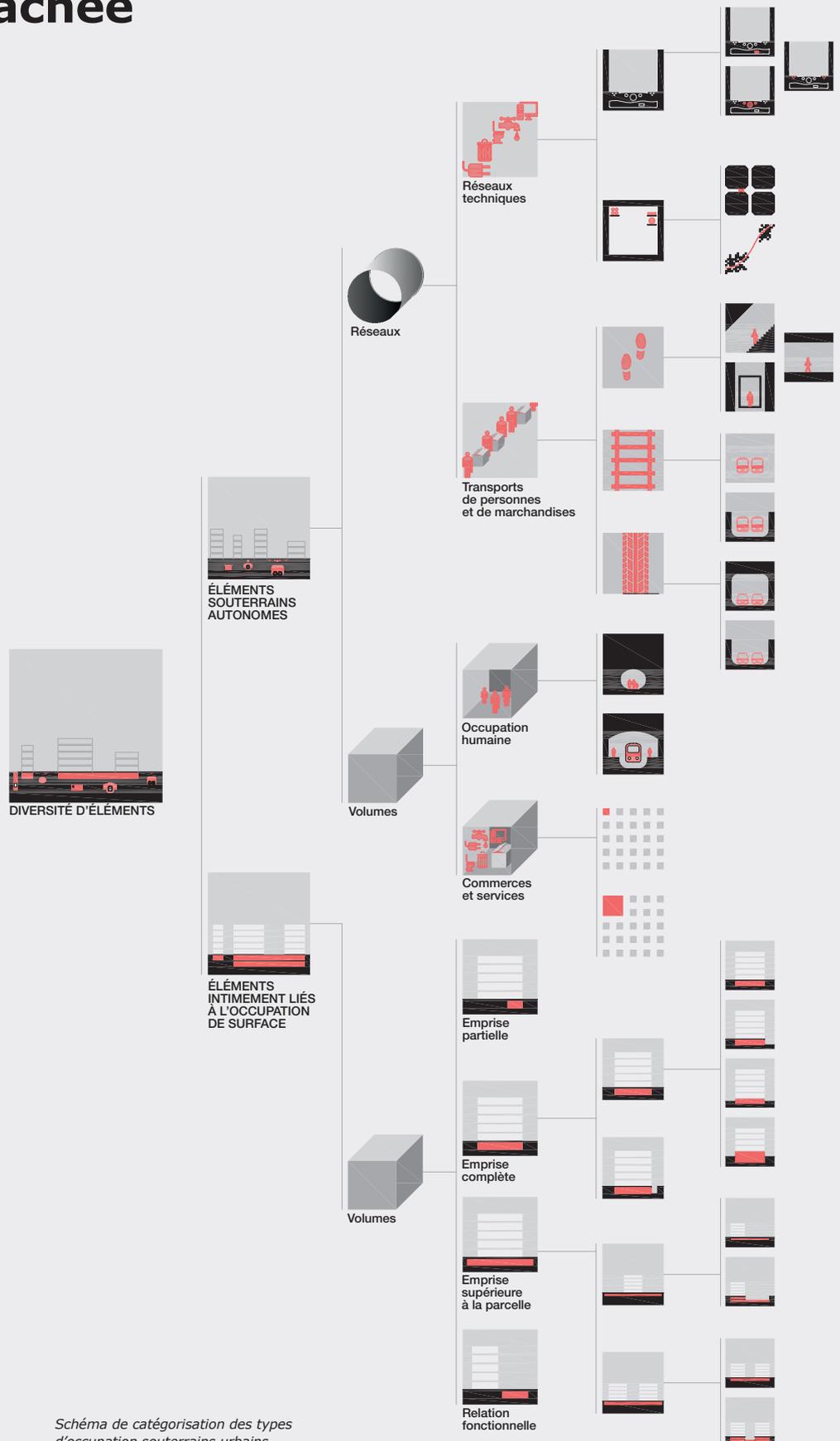


Schéma de catégorisation des types d'occupation souterrains urbains

**I**l y a encore un siècle, l'utilisation du sous-sol urbain demeurait très limitée. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les progrès techniques, des besoins accrus et le confort urbain ont conduit à une mobilisation très importante de cette verticalité souterraine. Aujourd'hui, toute ville européenne est à la fois construite au-dessus et au-dessous du sol. Le changement que cela représente dans la constitution de la ville actuelle est radical. L'importance des conséquences liées à cette nouvelle profondeur de la ville offre un champ largement ouvert à la connaissance et à la réflexion sur la ville contemporaine.

*Extrait du plan « Barcelona Oculta » réalisé à partir du parcellaire municipal de Barcelone de 2012, associant la cartographie des espaces occupés en sous-sols (enregistrés officiellement) et les réseaux de transport et services existant en 2014.*

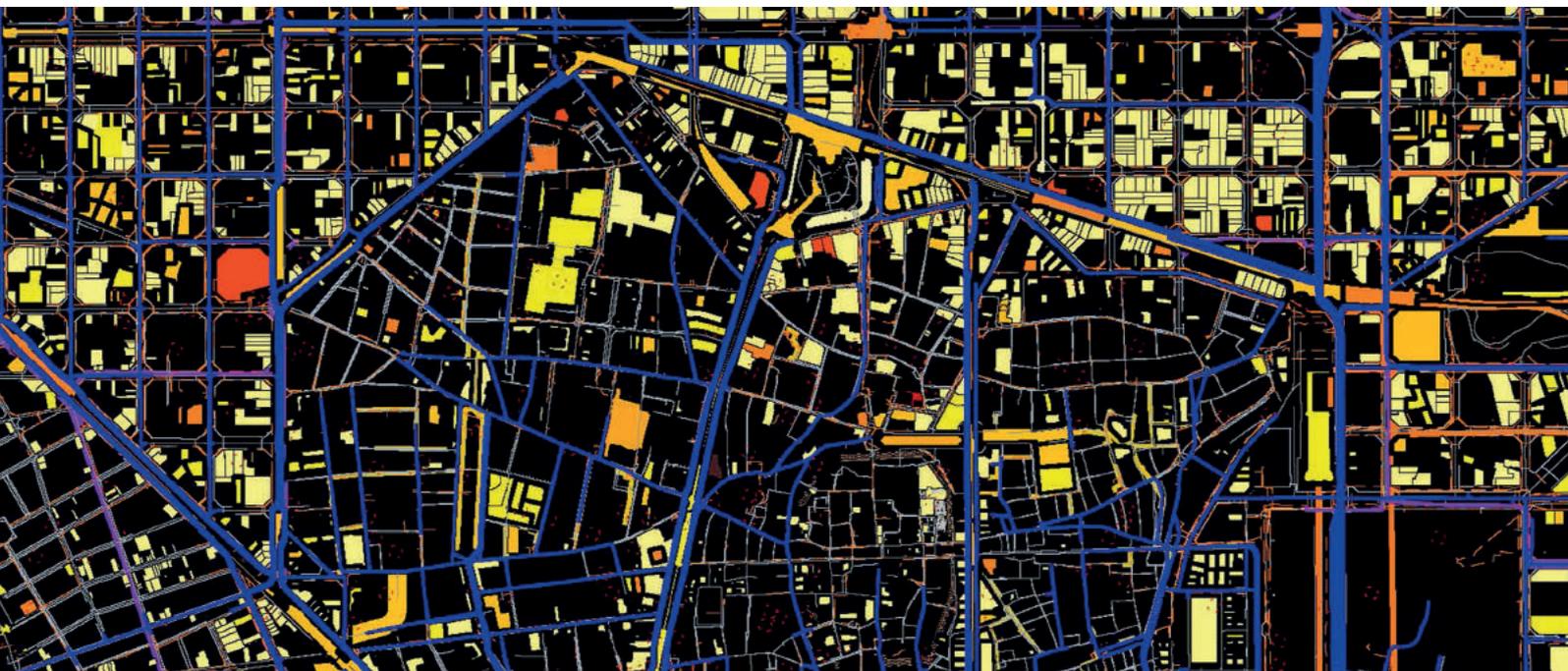
*Les espaces occupés et les grandes voies apparaissent en couleurs chaudes, indiquant la profondeur atteinte par rapport à la surface, du plus ou moins profond, entre le jaune clair et le rouge intense. Les réseaux de services sont représentés selon d'autres couleurs et différentes épaisseurs du fait de leur taille et de leur type. Ce travail de représentation a été effectué dans les limites municipales de Barcelone.*

*(Taille originale : 841x1189 mm, échelle 1/15 000<sup>e</sup>).*

À Barcelone, cité qui a pourtant fait l'objet de très nombreuses études urbaines, le niveau souterrain, sans doute parce qu'en large partie invisible, est loin d'avoir reçu la même attention. L'objectif principal de la thèse dont cet article est un résumé était justement d'avancer dans la connaissance de la ville de Barcelone à travers l'étude de son sous-sol construit. Ce travail a abouti à la production d'une cartographie inédite de ce pendant souterrain de Barcelone. Cartographier, c'est dessiner une réalité ce qui amène à sélectionner, prioriser, choisir et enfin projeter. L'étude, selon différentes échelles géographiques, de ce Barcelone caché contemporain permet de vérifier trois hypothèses. Premièrement, l'utilisation du sous-sol dans les grandes villes est décisive pour leur fonctionnement et sa prise compte est d'une grande importance pour le développement urbain et l'essor de son potentiel. En second lieu, le mode d'exploitation du sous-sol urbain dans la grande ville contemporaine possède un certain degré d'autonomie vis-à-vis de la ville de surface, à tel point que certains de ses propres schémas organisationnels

sont bien différents. Des deux premiers points découle un troisième : il devient nécessaire de planifier le développement urbain souterrain des grandes villes contemporaines, au lieu de simplement enregistrer l'ajout d'interventions spontanées qui colonisent le sous-sol sans ordre ni concertation.

À l'échelle la plus fine, celle des bâtiments, l'étude barcelonaise démontre qu'existent des formes d'occupation et d'usage correspondant à des situations récurrentes qui autorisent des classements en différents types. Deux éléments distinguent les formes souterraines des bâtiments de surface : il s'agit d'abord de ne pas oublier que nous avons là le produit de conditions particulières de construction, liées au fait qu'il s'agit de creuser au lieu de construire vers le haut ; il en résulte en second lieu une invisibilité de l'extérieur. Ces deux éléments conduisent à un degré plus élevé de liberté formelle dans le sous-sol aboutissant à des morphologies particulières et, en définitive, à un degré important d'autonomie par rapport à l'urbanisme de surface. La diversité des ingrédients



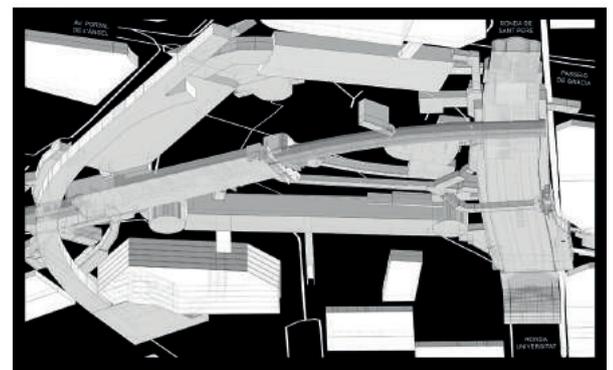
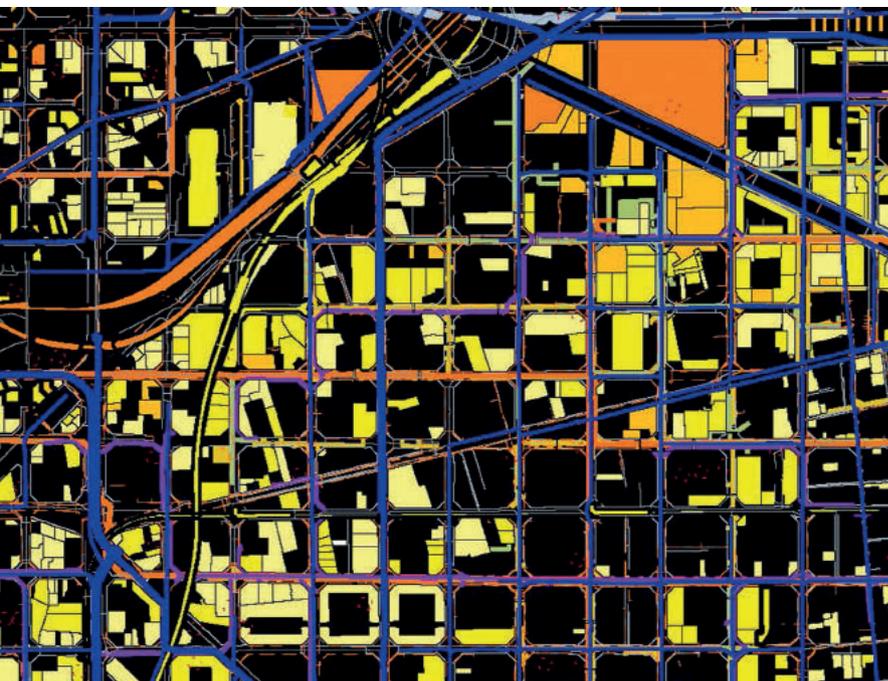
formels de cette ville souterraine permet de bâtir une catégorisation des constructions urbaines en sous-sol, dédiées à la gestion des transports de marchandises et d'hommes ou de volumes d'accueil du public, de services techniques ou de stockages divers (cf. schéma p. 31).

À une échelle intermédiaire, le dessin de fragments souterrains de Barcelone – entre 20 et 125 ha – ne laisse pas apparaître un tissu urbain au sens d'un ensemble cohérent de relations directes entre des éléments, en dépit de regroupements formés par des localisations proches. De fait, tous ces éléments souterrains, s'ils finissent par tisser le revers d'une sorte de tapis occulte et complexe, n'interagissent pas aussi directement que les bâtiments en surface. Cependant, une étude comparative entre différents fragments a dévoilé des relations inattendues : des tissus urbains disparates en surface peuvent afficher une continuité en dessous.

Dessiner la Barcelone souterraine s'est révélé ambitieux, voire risqué. Mais ce travail d'approche de la ville souterraine a aussi permis d'en exprimer des caractéristiques

remarquables. En observant le plan d'ensemble, on trouve matière à des réflexions enrichissantes parfois inattendues, un peu comme des « truffes urbaines ». La complexité de la conformation urbaine de la Ciutat Vella (la vieille ville) apparaît plus clairement en sous-sol qu'en surface, conséquence d'une extraordinaire juxtaposition d'éléments souterrains très divers.

Il y a donc une Barcelone cachée qui accompagne la ville contemporaine. La connaissance de ce vaste espace souterrain est indispensable à la construction de son devenir. Il n'est pas logique de continuer à penser la ville en deux dimensions, quel que soit son sous-sol, car cette partie est essentielle pour son fonctionnement. La ville passerait à côté d'opportunités nouvelles d'aménagement alors que des fonctions urbaines « nobles » et collectives s'y déploient de plus en plus (cinémas, magasins, espaces de travail ou salles de sport). La connaissance du sous-sol par sa cartographie est un premier pas, mais il est essentiel : aujourd'hui plus que jamais, celui-ci doit être pris en compte. ■



La Place de Catalogne et ses alentours : vues aérienne, de surface, du sous-sol et volumétrie du sous-sol

#### Références bibliographiques :

La thèse de Rosina VINYES I BALLBÉ « *Barcelona oculta : la rellevància del subsòl en una gran ciutat contemporània* » a été soutenue en 2015 à l'Université Polytechnique de Barcelone.

L'intégralité de la bibliographie de cet article est disponible sur le site [www.revue-belveder.org](http://www.revue-belveder.org)

# Mutations de l'espace funéraire dans les grandes villes d'Asie orientale

Les effets de la pression foncière

Natacha AVELINE-DUBACH



Dans les grandes métropoles d'Asie orientale où la pression foncière est à son comble, l'on peut se demander dans quelles conditions il est encore possible de consacrer de l'espace aux morts. C'est la question à laquelle s'est attachée à répondre une équipe du CNRS financée par l'Agence nationale de la recherche, en comparant les situations respectives de Tokyo, Séoul et Shanghai. Cette recherche a révélé la résilience des pratiques funéraires dans ces sociétés hyper urbanisées, mais elle a également mis à jour une profonde recomposition des espaces funéraires.

**T**raditionnellement, ces sociétés confucéennes ont marqué un fort attachement à la tombe familiale, artéfact permettant l'accomplissement de rites « d'ancestralisation » des défunts, autrement dit des rituels calendaires et post-mortem qui participent au processus de transformation des morts en ancêtres assurant la protection de la famille. En contexte urbain, ces pratiques s'effectuent dans des espaces dédiés à la mémoire des morts. Cependant, face à l'accroissement de la demande de concessions, il a été nécessaire de réguler l'offre dans les cimetières. Les durées des concessions ont été fortement rétrécies pour permettre une rotation plus rapide des corps : on est passé des durées « éternelles » à 60 ans et 30 ans en moyenne respectivement à Séoul et Tokyo, et de 70 ans à 30 ans à Shanghai. Le modèle traditionnel de la tombe a lui-même été remis en cause par une verticalisation et une miniaturisation des sépultures (columbaria, tombes « sabot ») permises par la généralisation de la crémation. Ces transformations se sont accompagnées d'une marchandisation croissante des tombes et des concessions, notamment en Chine et en Corée du Sud où les

filières publiques avaient été traditionnellement dominantes. Par conséquent, la stratification sociale de l'offre funéraire s'est accrue. En Chine et en Corée, l'on observe une remarquable percée des segments haut de gamme, tandis que l'offre a évolué vers des formules plus sobres et moins coûteuses au Japon. Ces changements ont des origines très différentes. À Shanghai, les autorités locales interviennent très fortement dans la fourniture et la régulation de l'espace mortuaire ; elles ont cependant ouvert le marché des concessions funéraires à des opérateurs privés, autorisés à pratiquer des prix astronomiques à condition d'assurer une certaine « mixité sociale » par l'aménagement de périmètres de mini tombes à bas coût. À la différence de Shanghai qui conserve plusieurs cimetières au sein de sa juridiction, Séoul doit déverser ses morts dans les communes périphériques, où se développent de véritables nécropoles. Certaines familles fortunées y font construire de vastes bâtisses s'apparentant à des salons funéraires. Une telle ostentation n'est pas possible à Tokyo où le coût des concessions atteint le record mondial (30 000 à 40 000 € tout compris, contre 4 000 € à Séoul et à

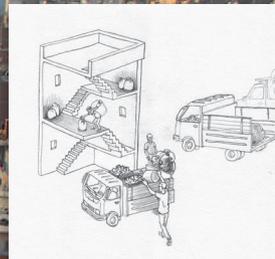
Shanghai en moyenne en 2013). Au Japon, les collectivités locales s'impliquent très peu dans la fourniture de concessions et dans la régulation des espaces mortuaires, laissant aux communautés bouddhiques le soin de loger les morts. Celles-ci prêtent alors leur nom à des opérateurs privés (promoteurs immobiliers mais le plus souvent marbriers) pour qu'ils puissent aménager des cimetières en grande banlieue. Ces arrangements marchands entre acteurs privés et religieux ont pris une tournure innovante avec l'irruption d'une société civile porteuse de valeurs environnementales et soucieuse d'abaisser le coût exorbitant de la mort. Sous l'effet d'une « fertilisation croisée » d'idées entre ces acteurs, un nouveau modèle de sépulture a émergé au Japon : celui de la tombe à emprise foncière minimale (collective, miniature, dématérialisée ou de durée très réduite) assortie de funérailles éternelles garanties par les temples. En dissociant ainsi l'artéfact funéraire des rites dont il est le support, les acteurs japonais sont parvenus à maintenir la tradition d'ancestralisation des défunts tout en créant une forte dynamique d'innovation, tant dans la forme des tombes que dans les pratiques religieuses. ■

#### Références :

Les travaux de Natacha AVELINE-DUBACH portent sur les dynamiques foncières dans les villes d'Asie orientale (Japon, Chine). Elle a dirigé plusieurs contrats de recherche collectifs, parmi lesquels le projet ANR FunerAsie dont les résultats sont publiés dans l'ouvrage *La Place des morts dans les mégaloilles d'Asie orientale*, Indes Savantes, 2013.

# Les Zabbalîn du Caire

Pierre DESVAUX  
Jamie FURNISS  
Yann-Philippe TASTEVIN



Au Caire, l'intense activité d'une ville de plus de 20 millions d'habitants et les rejets associés de matériaux ont permis l'émergence d'une économie des déchets fondée sur la récupération, le réemploi et le recyclage. Les zabbalîn du Caire collectent les déchets sur le pas de la porte des ménages. Sans coordination planifiée ou centralisée, ni même de coût pour les autorités publiques, ils fournissent ainsi un service urbain d'une sophistication étonnante et atteignent parmi les plus hauts taux de recyclage au monde.

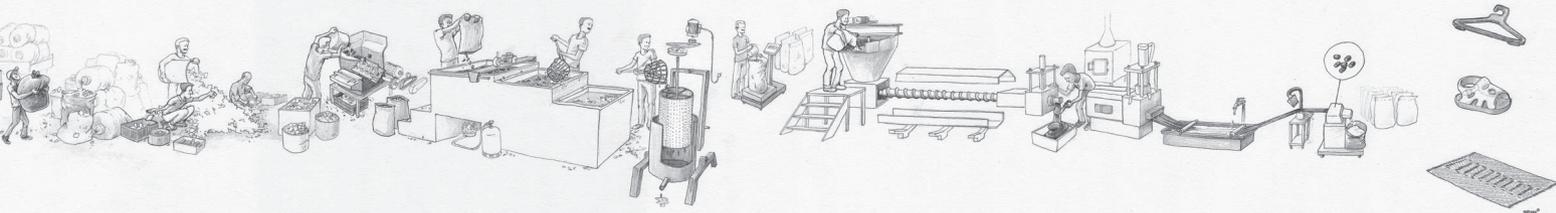
**Zabbalîn une dénomination dérivée du mot *zibâla*, qui signifie « déchet » ou « poubelle » en arabe**

À la différence de nos systèmes urbains qui ont su ériger des dispositifs centralisés invisibilisant la circulation des rebuts de la vie citadine, sans pour autant les faire disparaître, la gestion des déchets cairotés repose sur d'autres réseaux qui assument et assurent la prise en charge des déchets. Avec leurs moyens propres, ils permettent à la ville de ne pas s'étouffer dans ses propres rejets. Les zabbalîn du Caire sont ainsi de

véritables fournisseurs de services publics urbains, passant quotidiennement devant la porte de nombreux habitants, commerces et entreprises pour ramasser leurs déchets

Ils se distinguent des *scavengers* (littéralement « chiffonniers ») présents dans un grand nombre de pays des « Suds » (*cartoneiros* en Argentine, *pepenadores* au Mexique, etc.), qui trient à la sauvette sur des amoncellement de déchets en ville, ou de façon sélective sur des décharges une fois que les déchets y sont amenés par des entreprises publiques ou privées.





Qualifier les zabbalîn de « chiffonniers » pourrait, par son caractère anachronique, laisser entendre que l'Égypte contemporaine ressemble à la France urbaine du XIX<sup>e</sup> siècle et enfermerait ces formes de gestion des déchets dans une vision développementaliste, niant leur caractère inédit et particulier. Les zabbalîn, tout comme les chiffonniers, sont quotidiennement confrontés à l'envers des sociétés de consommation contemporaines. Au Caire, le plastique ou le carton ne finissent pas en décharge ou incinérés, comme souvent en Europe, mais cheminent vers l'un des sept quartiers où vivent et travaillent les zabbalîn.

**Une activité qui a transformé des quartiers relégués et autoconstruits, en quartiers usines à ciel ouvert dédiés au recyclage**

Appelés localement *zarrayeb*, mot qui désigne traditionnellement un enclos utilisé pour les animaux malpropres – une métonymie qui en dit long sur la symbolique et les représentations associées à ce métier et à ce groupe social dans

l'imaginaire cairote –, ces quartiers ne sont pas des campements ni des décharges, mais bel et bien des quartiers résidentiels de plus en plus industrialisés.

Manchiet Nasser, le plus célèbre et le plus visité des *zarrayeb*, est parfois appelé « Moqattam » ou « Garbage City » par les étrangers. Près de 60 000 personnes y résident et la plupart travaillent dans la collecte, le tri, la transformation et la revente de déchets. À l'entrée du quartier, une série de constructions récentes, érigées par les membres les plus riches de la communauté durant la révolution de janvier 2011, témoignent de l'industrialisation progressive du quartier ainsi que des évolutions économiques de la profession en faveur des recycleurs. La profession se structure de plus en plus autour du ramassage et du recyclage des déchets manufacturés. Si les personnes impliquées dans ces activités se côtoient et partagent des liens de parenté, les deux métiers sont assez distincts l'un de l'autre. Les recycleurs sont plus aisés financièrement. Un atelier de recyclage rapporte en effet davantage que le ramassage de déchets,

mais nécessite un capital de départ relativement important. Dans le cas du plastique par exemple, une broyeuse neuve de fabrication égyptienne coûte 2 500 € et une extrudeuse environ 25 000 €. La filière du plastique a connu dans les années 2000 une croissance importante, due notamment à une conjoncture économique favorable liée aux cours élevés du pétrole. Le prix du plastique étant indexé sur les cours du pétrole, les variations du prix du baril se répercutent sur les prix de vente du plastique jusque dans les *zarrayeb*.

Les zabbalîn mobilisent très peu de moyens financiers pour le tri, grâce à un ensemble de connaissances acquises et transmises par l'expérience de plusieurs générations ; des savoirs et des protocoles expérimentaux qui témoignent de formes alternatives de développement. Du collecteur au recycleur, les ramifications, à l'échelle de la métropole et bien au-delà, de petites entreprises familiales – véritables multinationales de poche – alimentent les flux mondialisés de « matières premières secondaires ».

- ◀ *Les toits-terrasses de Manchiet Nasser, 2015, Le Caire, Égypte*
- ▲ *La chaîne opératoire du recyclage du plastique au Caire, Batchou, 2017, Mucem*
- ▼ *Tournée journalière en charrette, 2014, Le Caire, Égypte*
- ▼ *Camion de Zabbalîn, 2014, Le Caire, Égypte*
- ▼ *Tri du plastique, 2015, Le Caire, Égypte*

*Photographies documentaires réalisées dans le cadre du programme d'enquête-collecte « économie des déchets ».*



**Références bibliographiques :**

CHEVALLIER D., TASTEVIN Y.P., *Vies d'ordures, de l'économie des déchets*, Mucem, éditions Artlys, 2017.



« Chuuutt », Jef Aérosol (2011), Paris

# L'art urbain : de l'interdit aux marqueurs de la mondialisation

Frédéric DURAND

L'art urbain, ou *street art*, est délicat à délimiter, tant dans ses formes que dans ses finalités. À l'origine, il s'agit d'inscriptions ou d'images jouant avec l'interdit ou la provocation, mais exprimant aussi une volonté plastique tout en acceptant un caractère éphémère. Par le passé, le caractère subversif s'est traduit par l'anonymat de nombreuses réalisations, voire par leur destruction sans qu'aucun témoignage n'en soit conservé. Elles étaient d'ailleurs rarement l'œuvre d'artistes professionnels.



urant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les images ont envahi les rues des villes via les affiches et les publicités, au point parfois de saturer l'esprit ou de ne plus être remarquées. Parallèlement, l'art « officiel », souvent cantonné dans des musées ou des galeries, s'est affirmé dans des formes déroutant de plus en plus le grand public : abstractions, installations, performances... Leurs rares exhibitions dans la rue n'en font guère un art de rue.

À côté, se sont maintenues des formes d'expression subversives comme les graffitis ou les affiches engagées, notamment lors des périodes de contestation des années 1960. Ces dernières n'avaient cependant pas forcément de vocation « artistique », ou elles cherchaient plus à s'inscrire dans le monde de la politique que dans celui de l'art, du moins avant l'essor du *street art*.

Ses moyens peuvent être multiples : la peinture (au pinceau, à la bombe avec ou sans pochoirs), le papier collé ou le sticker, mais également la céramique et, plus rarement, des objets ou des volumes mis en scène. Il peut aussi ne pas y avoir d'apport, par exemple via la gravure de murs.

### La France pays pionnier de l'art urbain subversif

La France est sans doute le pays où a réellement émergé l'art urbain. Parmi les pionniers, Gérard Zlotykamien qui, à partir de 1963, a peint à la bombe des bonhommes très stylisés dans le chantier du trou des Halles à Paris, en référence aux victimes anonymes des guerres. Son travail restait cependant proche du graffiti ou de l'art brut. Dans ce contexte, une dimension esthétique plus marquée apparaît chez le Niçois Ernest Pignon-Ernest dès 1966. L'origine de son approche fait écho à celle de Zlotykamien. En effet, réfléchissant à des moyens de dénoncer la menace nucléaire, il avait été impressionné par une photo d'Hiroshima montrant une échelle dressée, sa fausse ombre projetée sur le mur par le souffle de la bombe. À droite de l'échelle, était également « imprimée » la silhouette d'un Japonais disparu lors de l'explosion. En 1971, Ernest Pignon-Ernest s'est notamment fait remarquer par des affiches en noir et blanc très réalistes, représentant des corps symbolisant les victimes de la Commune de Paris un siècle plus tôt. Collées sur les pavés ou des marches d'escaliers, ces affiches alliaient un souci d'es-



« Gisants » d'Ernest Pignon-Ernest (1971) avec l'autorisation de l'artiste

thétique avec la volonté de toucher les gens de la rue. À une époque où la majorité des artistes et des critiques d'art se plaisaient à déclarer la mort de la peinture figurative, il n'est pas anodin de constater que la figuration s'était déplacée vers les lieux publics.

Fresque du groupe Banlieue-Banlieue, Bondy (1985) avec l'autorisation du collectif







Fresque sur le Fado dans les escaliers São Cristovão, Lisbonne



« La Symphonie des songes », Miss Tic, commande de la ville de Toulouse



Women's Building (1994), San Francisco



Fresques dans le cadre de l'exposition Mister Freeze, Toulouse

## Toute ville souhaitant affirmer son rang de métropole internationale a désormais intérêt à exposer des activités d'art urbain

aussi dans des villes secondaires qu'une partie de la génération montante du *street art* a fait ses premières armes, comme Jeff Aérosol à Tours en 1982 ou Banksy à Bristol en 1990. L'attrait pour le *street art* s'est confirmé à partir des années 1990 dans le contexte de l'essor de la mondialisation, car il est devenu un marqueur de la métropolisation. En effet, toute ville souhaitant affirmer son rang de métropole internationale ou même nationale a désormais intérêt à exposer des activités d'art urbain : c'est un signe de dynamisme culturel et un atout touristique. De fait, de nombreuses villes leur dédient des pages Web ou soutiennent des associations ou des galeries qui organisent des parcours de découverte. En 2010, une école de graffiti a même vu le jour à Paris.

Ce phénomène s'inscrit dans la reconnaissance institutionnelle d'autres cultures populaires comme le hip-hop ou le rap, auxquelles le *street art* est d'ailleurs associé. Tags de signatures mis à part, le fait que les sujets soient souvent figuratifs plaît aussi certainement à une partie des élus locaux et au public dérouter par nombre de réalisations d'art contemporain.

### Cinq grandes modalités d'expression dans les années 2010

Dans ce contexte favorable, le *street art* n'est cependant pas accepté partout ni sous toutes ses formes, mais l'on peut présenter cinq grands cas de figures plus ou moins autorisés : – les fresques urbaines sur des façades de grands immeubles

Fresques dans la rue Werregaren, Gand



Œuvre de Banksy présentée à l'exposition « L'Aérosol », Paris



ou des devantures commerciales confiées à des artistes reconnus par la municipalité ou les entreprises ;

- des rues ou des quartiers plus ou moins périphériques laissés à la libre intervention d'artistes ou de collectifs ;
- des friches urbaines ou industrielles faisant l'objet d'une tolérance de la part des autorités ;
- des interventions « discrètes » en centre-ville, par exemple de petites mosaïques ou des pochoirs en hauteur, là où elles ne sont pas considérées comme « gênantes » (elles peuvent même être protégées si l'artiste est connu) ;
- des manifestations ponctuelles autour du *street art* dans des musées, sur d'anciens sites industriels ou dans des galeries.

Le *street art* y perd souvent son anonymat voire son caractère éphémère, soit parce qu'il est conçu pour durer, soit parce qu'il est réalisé sur des supports faisant l'objet d'un commerce, d'autant que les artistes les plus célèbres interviennent dans plusieurs de ces configurations et ont envie de participer à ce mouvement mondial dans les grandes capitales : de New York à Paris, Berlin, Londres, Tokyo, Lisbonne, Rio ou Bruxelles, mais aussi de Toulouse à Lille, Edimbourg, Salamanque, Gand... Parallèlement, se maintient une culture *underground*, souvent plus contestataire. Celle-là est nettement moins tolérée

par la police et par les brigades de nettoyage, même si l'on peut y voir des artistes participant à la fois de la culture officielle et de la culture illégale, comme Blek le Rat ou Banksy qui maintiennent des messages provocateurs ou choisissent des lieux symboliques (comme le mur entre Israël et les territoires palestiniens). Il existe enfin aussi beaucoup de jeunes anonymes qui se risquent la nuit avec bombes ou pochoirs pour exprimer une identité ou une révolte. Certains y cherchent une renommée future, d'autres préfèrent rester dans l'ombre en privilégiant leur détresse, leur rage ou leur combat. ■



« L'Aérosol », exposition et ateliers de tags pour enfants organisés par SNCF Immobilier, Paris

# Dynamiques informelles de l'abandon urbain

Tiphaine ABENIA

Structure inachevée, éléphant blanc, ruine moderne, fantôme urbain, cadavre immobilier, squelette désaffecté... autant d'appellations qui tentent de recouvrir une réalité contemporaine à géométrie variable : celle de l'abandon urbain. Cette diversité de termes, du plus technique au plus métaphorique, rend compte des multiples facettes du phénomène. L'abandon peut ainsi être total ou partiel, contrôlé ou subi, temporaire ou durable. Il peut aussi être lu comme une anomalie à corriger ou comme une ressource à valoriser.

El Elefante Blanco à Buenos Aires



L'idée d'un rapprochement entre situations urbaines abandonnées et coulisses de la ville tire tout d'abord sa pertinence d'une analogie organisationnelle : comme au théâtre, la structure abandonnée se voit généralement coupée physiquement du reste de la ville. La construction de palissades et la pose de grillage en dissimulent l'existence et en contraignent l'accès. Cette insularisation se précise à mesure que le temps de latence entourant la structure se prolonge.

Or, en se détachant du projet qui avait motivé leur construction, les édifices abandonnés sont à présent libres pour accueillir de nouveaux projets, de nouveaux sens et usages. Ils ont perdu le lien qui les attachait à leur fonction originelle sans qu'une nouvelle affectation n'ait encore été arrêtée. C'est dans cet espace d'entre-deux et d'indétermination

que le potentiel de ces structures peut être questionné. Cette indétermination fonctionnelle possède également son pendant matériel puisqu'au fur et à mesure que le temps d'abandon se prolonge, la structure tend à se départir de ses éléments de second œuvre. Cette ambiguïté nous conduit à lier l'abandon à une figure en miroir : celle du chantier.

Le monde du spectacle associe aux coulisses une effervescence réelle, bien que dissimulée aux spectateurs. De la même façon, les résistances que les structures abandonnées opposent à l'intervention conventionnelle ne les condamnent pas à l'inertie. Des dynamiques informelles peuvent être identifiées : occupations informelles, projets étudiants, concours, appels à idées, fictions, initiatives citoyennes et *living labs*. À titre d'exemple, l'édifice inachevé connu sous le nom d'El Elefante Blanco (Buenos

Aires) a fait l'objet d'une dizaine de scénarios depuis l'arrêt de son chantier en 1955. Des familles occupent aujourd'hui, de façon informelle, les deux étages inférieurs de la structure. Parallèlement à cette occupation, des projets de réhabilitation provenant d'instances gouvernementales ou universitaires sont régulièrement avancés.

Ces modes de projection et d'occupation, parfois simultanés, prennent ainsi appui sur le statut intermédiaire de la structure. Même s'ils ne sont pas toujours réalisés, ces scénarios participent d'un renouvellement des modalités de la pratique architecturale et urbaine contemporaine. Ils en enrichissent le répertoire en valorisant une multiplicité de regards, l'expression conjointe de temporalités différentes, la réversibilité des aménagements et la variété des acteurs engagés. ■

# La beauté cachée des grands ensembles

## Quelques cités d'habitations collectives, 1950-1973

Audrey COURBEBAISSSE

Que connaissons-nous des grands ensembles de Toulouse ? Derrière la mauvaise image et les idées reçues qui les relèguent loin des sentiers touristiques de la Ville rose, savons-nous que chacun possède un sens original et singulier apporté par le projet de l'architecte concepteur et vivant dans la parole de ses habitants ? Un sens parfois oublié ou méconnu qui nous invite au voyage dans les coulisses de la ville.

**À** l'aube des années 1950, Toulouse souffre d'une importante crise du logement : vétusté du parc existant, croissance démographique, arrivée massive de réfugiés et d'immigrés italiens, espagnols, etc. Elle est peu touchée par les destructions de la guerre hormis à Empalot où le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme programme, dès 1948, l'ambitieux projet de la cité Daste. Ensoleillement, espace, verdure, le ton est donné avec ce premier grand ensemble : celui d'une ville entrant dans la modernité. (Fig.1).

Une vingtaine d'ensembles d'habitations collectives de plus de 300 logements<sup>1</sup> suivront jusqu'en 1973, date officielle de la circulaire signant l'arrêt national des grands ensembles.

Il n'est pas aisé de lire ce qui fait qualité dans ces ensembles d'habitations, du fait de leur grand nombre, masse derrière laquelle se cachent détails architecturaux et éléments de confort ; en outre, comme tout ensemble bâti vivant et habité, ils ont souvent subi de nombreuses transformations rendant illisible la cohérence d'ensemble, architecturale, urbaine, paysagère qu'avait souhaitée l'architecte.

Le livre *Toulouse, le sens caché des grands ensembles*<sup>2</sup> tente de mettre en lumière ces qualités en restituant les volontés initiales des architectes et en s'appuyant sur les témoignages et les mémoires des habitants.



Fig.1. Photo-montage du quartier d'Empalot, 1950

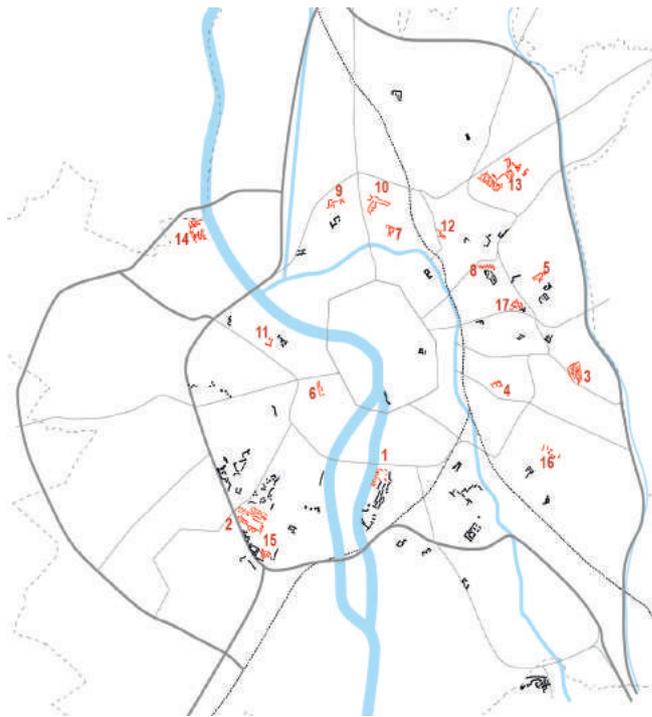


Fig.2. Carte des 17 grands ensembles toulousains de plus de 300 logements parmi 69 ensembles de plus de 100 logements

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| 1. Cité Daste, 1950-1955             | 10. Ensemble des Mazades, 1958-1972          |
| 2. Cité Papus, 1950-1970             | 11. Ensemble Bourrassol, 1959-1962           |
| 3. Cité de l'Hers, 1953-1955         | 12. Ensemble du Faubourg Bonnefoy, 1959-1967 |
| 4. Cité de la Belle-Paule, 1952-1956 | 13. Ensemble Amouroux, 1962-1967             |
| 5. Cité de la Juncasse, 1953-1959    | 14. Ensemble Ancely, 1963-1972               |
| 6. Cité Roguet, 1953-1961            | 15. Tours de Seysses, 1967-1972              |
| 7. Ensemble Negreneys, 1957          | 16. Ensemble La Terrasse, 1971-1973          |
| 8. Y de Jolimont, 1954-1961          | 17. Ensemble La Gloire, 1972-1975            |
| 9. Ensemble Bourbaki, 1958-1964      |  |

### Des qualités architecturales, urbaines et paysagères

Plus que les tours et les barres que nous leur associons volontiers, les grands ensembles sont avant tout des ensembles bâtis.

Et qui dit *ensemble bâti* pour un architecte des années 1950 formé à l'architecture par l'enseignement académique des Beaux-Arts, dit *unité* ou *cohérence du tout* – appelée dans le jargon « parti » – c'est-à-dire une image unitaire, un fonctionnement autonome, des limites et une entrée claires et identifiables (Fig.3).

Ils sont chacun différents, rendus singuliers par la culture et la personnalité de l'architecte créateur, mais ils renvoient tous à des logiques sociétales plus larges dont on a malheureusement oublié l'existence. « *Les valeurs de standard, de confort, de luminosité, de modernité, constructives qui nous seraient devenues indifférentes parce qu'assimilées* <sup>3</sup> ». Ainsi, les grands ensembles nous parlent :

- de confort : ils apportent eau chaude, chauffage, lumière, séchoir, salle de bain, cellier, cuisine équipée à des familles venues de la proche campagne ou de logements vétustes de la vieille ville ;

« *En 1961, j'habitais la tour, un appartement tout neuf au 17<sup>e</sup> étage, avec vue sur Toulouse. La tour, c'était une petite merveille ! Il faut dire que pour beaucoup d'entre nous, nous venions d'appartements vétustes dans le centre de la ville. C'est la première fois qu'on voyait un chauffe-eau, qu'on avait une douche, une salle de bain avec une petite baignoire et, chose que par la suite on n'a pas trouvée très glorieuse, les vide-ordures à portée. Je me souviens quand on était au travail ou entre amis, qu'on discutait : "j'ai un appartement, je n'ai pas besoin de descendre les ordures, elles descendent toutes seules !" »*

- de baby-boom : les cités d'habitations sont pensées au service des familles et de leurs nombreux enfants, comme à la cité Daste où sont prévus centre de puériculture, préaux surélevés, rampes d'accès aux entrées pour les mamans avec des landaus, locaux pour les poussettes, continuité des chemins piétons jusqu'à l'école et aux terrains de jeux (Fig.4) ;

- d'hygiénisme, avec la recherche du meilleur ensoleillement possible des logements, impliquant une certaine orientation, le parallélisme des immeubles et la vue dégagée des logements sur le parc comme à Papus ;

- de culture urbaine classique comme à la Belle-Paule conçue en deux îlots urbains en harmonie avec le contexte pavillonnaire (contrairement à ce que l'on peut croire, les grands ensembles ne sont pas toujours en rupture avec la ville existante) ; l'architecte R. Valle donne aux immeubles de la résidence l'image des pavillons de la Côte Pavée en jouant de demi-niveaux autour d'une même cage d'escalier, de décalages des immeubles en alignement sur la rue, du découpage vertical des façades avec des têtes de murs en briques pour réduire l'effet de masse (Fig.5) ;

- de fonctionnalisme, avec la séparation des voitures et des piétons induisant la recherche de continuités piétonnes, comme aux Mazades où des portiques courent sur l'ensemble des rez-de-chaussée des immeubles ;

- d'esthétique de la série, à la mode dans ces années-là, bien que tous les architectes n'aient pas eu recours à la préfabrication lourde, avec l'utilisation de chemins de grue et de coffrage tunnel. Le travail de composition des façades à partir de motifs répéti-



Fig.3. ▲ Les Mazades, grand ensemble pensé comme un tout cohérent par ses architectes, Jean Montier et Edouard Weiler, 1958-1970



Fig.4. ► Les préaux avec rampes d'accès et les porches traversants sur lesquels donnaient d'anciens commerces



Fig.5. ▼ La remarquable intégration de la Belle-Paule dans son environnement



tifs, le découpage des enduits avec des faux-joints ou l'usage de peinture rappelant l'esthétique du béton brut de décoffrage sont récurrents (Fig.6).

### Le « vivre-ensemble »

Nombre de grands ensembles sont conçus comme de petits villages avec leur clocher (symbolique de l'élément vertical que l'on retrouve dans la tour et la cheminée de la chaufferie collective), l'esplanade, les placettes, l'école, des commerces de proximité, des promenades... et une grande place réservée aux espaces plantés (Fig.7).

*« Par derrière, il y avait des chemins qui descendaient, c'était le coin nature, forêt, campagne, c'était un peu le poumon vert de la cité. On était dans un petit village de 2 000 habitants. »*

Les habitants témoignent combien il faisait bon vivre dans la cité. Ils nous parlent d'esprit de famille, du partage d'une machine à laver, de la surveillance commune des enfants jouant dans le parc, des longues heures à discuter, assis sur les marches du hall d'entrée, alors que la soirée d'été n'en finit pas de s'étirer. Des commerces et des commerçants que l'on connaît, du gardien qui, circulant à bicyclette, veille sur la dignité de la cité.

*« Les après-midi, toutes les mères de famille descendaient avec une chaise, elles s'asseyaient là avec les enfants. Il y en avait qui tricotaient. L'été, il y en avait qui prenaient le parasol. Tout le monde se rejoignait là. »*

Même si la quasi-totalité des commerces de proximité situés en pied d'immeubles a disparu, remplacés aujourd'hui par des associations de quartiers, tous relèvent l'agréable proximité des commerces, des

équipements et des services, situés sur les voies principales de la ville aujourd'hui étendue. Peu nombreuses sont les cités d'habitations qui ne sont pas desservies par le métro ou le tramway.

*« J'ai le supermarché, il y a le coiffeur, il y a des banques, il y a des magasins, deux pharmacies, là on a deux médecins, on a l'autobus qui va et qui vient. »*

N'oublions pas non plus que, lors de la réalisation, les grands ensembles présentaient une grande mixité sociale. Construits notamment à proximité des grandes entreprises ou usines de la ville, ils étaient aussi bien habités par les patrons que par les employés.

La disparition ou la méconnaissance de ces éléments nous font malheureusement considérer les grands ensembles comme des non-lieux qui, au mieux, doivent s'ouvrir, se rattacher, se connecter toujours davantage aux parties de la ville construites antérieurement et, au pire, être démolis. Or, l'objet de l'ouvrage et de la recherche-action qui y fait suite, *Toulouse, du grand ensemble à la ville durable. Perspectives et actions*<sup>4</sup>, est de tirer parti de ces éléments qualitatifs et de leurs caractéristiques pour penser la transformation respectueuse des grands ensembles et leur intégration à la ville de demain. À travers une série d'entretiens et de relevés habités, apparaissent aussi les lieux bien ou mal-aimés des habitants, les transformations et les appropriations possibles des logements, des cages d'escaliers et des parties collectives : ils nous permettent ainsi de regarder le grand ensemble non plus comme une structure rigide et fermée, mais comme un formidable témoin de l'évolution des modes d'habiter et de la capacité à se transformer. ■

▼ Fig.6. La cité Roguet où l'enduit gris béton et l'alternance répétitive des balcons donnent cette esthétique si particulière

▼ Fig.7. Placette avec bassin à Ancely, grand ensemble connu pour la qualité de ses espaces verts naturels et de son aménagement paysager



1. La distinction est faite avec les villes nouvelles en construction au même moment, notamment le Mirail, et dont il n'est pas question dans ce travail. Contrairement aux villes nouvelles, les grands ensembles font l'objet d'une conception unitaire (une même équipe d'architectes concepteurs).

2. COURBEBAlSSE. A., *Toulouse, le sens caché des grands ensembles*, Presses Universitaires du Midi, 2017, 304 p.

3. MICOUD A. et ROUX J. « L'architecture en procès de réhabilitation. Réflexion sur l'appropriation patrimoniale », *Les Annales de la Recherche Urbaine* n° 72, septembre 1996, pp.136-142.

4. Recherche issue du programme de recherche interministériel « Architecture du XX<sup>e</sup> siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI<sup>e</sup> siècle », financée par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère pour une durée de trois ans, LRA-ENSA.

# Coulisses de la ville... coulisses de la vie

Robert MARCONIS

La gestion des cimetières et des crématoriums, comme les pratiques funéraires relevant des services de pompes funèbres, invitent à pénétrer dans des coulisses de la ville. Les habitants ne les découvrent souvent que lors de moments difficiles de leur vie. Soumises à une réglementation complexe, elles impliquent pour chaque commune une organisation juridique, économique, territoriale... qui a dû s'adapter au fil des ans aux besoins et aux attentes des habitants, obéissant à des contraintes collectives (laïcisation de l'État, liberté et égalité des citoyens, hygiène publique, urbanisation croissante...). Et cela tout en respectant les références culturelles de chacun, dans un domaine où les rapports à la mort restent fortement marqués par les appartenances religieuses<sup>1</sup>.

**E**n 2016, 4 544 personnes résidant dans l'une de 37 communes de Toulouse Métropole sont décédées, dont 2 814 domiciliées à Toulouse. Compte tenu de l'importance des établissements hospitaliers, le nombre de décès enregistrés à l'état civil est largement supérieur, car beaucoup concernent des personnes ayant un domicile à l'extérieur du territoire métropolitain, tandis que d'autres, décédées ailleurs, demandent à y être inhumées ou incinérées. De ce fait, il est très difficile d'établir une corrélation entre le nombre de décès enregistrés sur un territoire, et celui des inhumations ou crémations qui s'y produisent.

À Toulouse, la municipalité gère 11 cimetières (90 000 emplacements sur un total de 80 hectares), dont un, dit « suburbain », sur la commune de Cornebarrieu, où se trouve le

Vue aérienne des cimetières de Terre-Cabade et Salonique



## Sur le « marché de la mort », les pouvoirs publics sont confrontés à de multiples défis

seul crématorium de l'agglomération, placé désormais sous l'autorité de Toulouse Métropole. En 2017, la Ville de Toulouse a autorisé 1 726 inhumations, et 1 290 crémations, mais 1 042 seulement à Cornebarrieu, faute de capacité suffisante, 248 ayant utilisé les services de crématoriums extérieurs (Montauban, Albi, Pamiers...).

Par ailleurs, le service des Pompes funèbres municipales de Toulouse, exploité en régie qui avait fonctionné en situation de monopole sur le territoire communal de 1905 à 1988, est devenu celui des Pompes funèbres de Toulouse Métropole, et son champ d'action est désormais étendu à l'ensemble des 37 communes de la métropole.

Au-delà des mutations récentes imposées par le législateur, par la croissance démographique et l'expansion urbaine, mais aussi par l'évolution de la demande sociale, la gestion des cimetières et l'organisation du service public local des Pompes funèbres restent fortement marquées par deux siècles d'histoire, au cours desquels se sont affrontés l'État, les communes, les représentants des différents cultes – en particulier de l'Église catholique –, mais aussi de puissants intérêts privés, qui ont toujours convoité le « marché de la mort ».

### Cimetières et crématoriums

C'est au moment de la Révolution française que l'Église a perdu le contrôle des cimetières en même temps que s'opérait la laïcisation de l'état civil (20 septembre 1792). L'organisation et la gestion des cimetières n'ont été fixées qu'en 1804 par le décret du 23 prairial, an XII, dont beaucoup de dispositions demeurent aujourd'hui. S'y mêlent des disposi-

tions visant à maintenir leur caractère public, assorties de préoccupations hygiénistes, tout en offrant aux différents cultes un rôle non négligeable dans l'accompagnement des défunts jusqu'à leur inhumation, accompagnement pouvant prendre un caractère solennel, qualifié alors de « pompe funèbre ».

*« Aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques et généralement dans aucun des édifices clos et fermés où les citoyens se réunissent pour la célébration de leurs cultes, ni dans l'enceinte des villes et bourgs.*

*Il y aura hors de chacun des villes ou bourgs... des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts [...]*

*Chaque inhumation aura lieu dans une fosse séparée... Lorsque l'étendue des lieux consacrés aux inhumations le permettra, il pourra y être fait des concessions de terrains aux personnes qui désireront y posséder une place distincte et séparée pour y construire des caveaux, monuments ou tombeaux. »*

En application de ces dispositions, qui supposaient l'abandon des cimetières paroissiaux dans les territoires intra-muros des grandes villes, une réflexion se développa pour choisir de nouveaux emplacements, à l'extérieur des remparts, et pour concevoir leur aménagement. La création du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, dès 1804, fut, de ce point de vue, un riche terrain d'expérience <sup>2</sup>.

À Toulouse, c'est au lieu-dit Terre-Cabade, sur les pentes du coteau dominant le canal du Midi, que la municipalité décida d'aménager son nouveau cimetière, à l'origine sur 7 hectares, conçu comme une « opération de prestige » <sup>3</sup>. Sa conception

fut confiée au jeune Urbain Vitry (1802-1863), fils de l'ingénieur voyer de la ville, qui deviendra dès 1830 architecte en chef de la Ville où il imposera sa marque dans d'autres réalisations comme les abattoirs sur la rive gauche, ou l'École de médecine (actuel Théâtre Daniel Sorano). Le « Père-Lachaise toulousain » fut inauguré en 1840, doté d'une entrée monumentale avec deux obélisques de brique et un pavillon qui sont autant de références à l'antiquité égyptienne. Le cimetière a été étendu à plusieurs reprises, en particulier avec les nouveaux terrains de Salonique, sur l'autre versant du coteau vers la vallée de l'Hers, pour procéder à des inhumations beaucoup plus nombreuses au moment de la Première Guerre mondiale. Une dernière extension, plus récente, jusqu'à l'actuel boulevard des Crêtes, a porté la superficie de l'ensemble Terre-Cabade - Salonique à 28,5 hectares.

Dans sa partie la plus ancienne, cet ensemble constitue, comme le Père-Lachaise, un élément majeur du patrimoine toulousain : ses monuments évoquent les grandes familles de la Ville, et il permet de suivre l'évolution des attitudes devant la mort <sup>4</sup>. On passe ainsi du « cimetière romantique » avec la configuration d'un parc à l'anglaise où règne une certaine diversité monumentale, à une organisation plus fonctionnelle où les tombeaux sont bas, de même dimension, fermés par des dalles uniformes <sup>5</sup>.

Les neuf autres cimetières situés dans la commune de Toulouse représentent une superficie totale inférieure (21,3 hectares). Situés au début du XIX<sup>e</sup> siècle hors des remparts, ils ont continué à être utilisés, souvent à proximité des églises des

1. LASSÈRE M., *Villes et cimetières en France. De l'Ancien Régime à nos jours. Le territoire des morts*, L'Harmattan, 1997.

2. CHARLET C., *Le Père-Lachaise, au cœur du Paris des vivants et des morts*, Gallimard-Découvertes, 2003.

3. LASSÈRE M., « La création du cimetière Terre-Cabade à Toulouse au XIX<sup>e</sup> siècle, Une opération de prestige », *Annales du Midi*, n° 106, 1994.

4. LEDUC J., « Les attitudes devant la mort : L'exemple du cimetière de Terre-Cabade à Toulouse (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Annales du Midi*, n° 229, 2000.

5. LEDUC J., « Le cimetière toulousain de Terre-Cabade et Salonique », *L'Auta*, n° 9, 2008.

## *Avec les progrès de l'incinération, la demande de services nouveaux s'est développée et diversifiée*

noyaux villageois en périphérie du territoire communal (Lafourguette, Lalande, Croix-Daurade, Lardenne, Montaudran, Pouvoirville, Saint-Martin du Touch, Saint-Simon) ; le plus grand, Rapas, à Saint-Cyprien, occupe à lui seul 6,2 hectares.

Malgré les agrandissements de Salonique, dès les années 1930, la Ville de Toulouse a recherché un emplacement pour un nouveau cimetière. Comme Paris, qui avait étendu ses cimetières périphériques sur les communes voisines ou en avait créé de nouveaux, suscitant l'opposition des municipalités concernées (cimetières parisiens de Bagneux sur 62 hectares en 1876, ou de Thiais, sur 102 hectares en 1920 !), Toulouse avait étudié, en 1936, la possibilité d'un « cimetière suburbain » à Cornebarrieu, après une première prospection hydrogéologique. Le projet fut repris en 1951, avec une expertise du professeur Casteras, géologue de la Faculté des sciences. Non sans recours des propriétaires concernés, les terrains furent acquis et le cimetière ouvert en 1968. Sur ce vaste terrain plat, couvrant aujourd'hui 30 hectares, l'absence de plantations, l'éloignement de la ville, l'inexistence de desserte en transports collectifs, mais aussi de nombreux problèmes d'assainissement liés à la nappe phréatique, suscitérent bien des oppositions et imposèrent par la suite d'importants travaux.

C'est en ce lieu que fut décidée l'implantation par la Ville de Toulouse d'un premier crématorium, mis en service en 1973, rénové en 2009. Un tel équipement et les aménagements correspondants (columbarium, cavurnes, jardin cinéraire, jardin du souvenir...) s'imposaient dans une grande agglomération pour répondre à une demande croissante. La loi sur la liberté des funérailles datait certes de 1887, autorisant la crémation,

mais c'est en 1963 seulement que l'Église autorisa cette pratique, qui ne concernait encore que 1 % des décès en 1980, avant de connaître une progression spectaculaire : 11 % en 1994, 25 % en 2004, plus du tiers aujourd'hui. Les investissements réalisés pour augmenter les capacités à Cornebarrieu n'ont pu suivre la demande, en partie satisfaite par le recours à des crématoriums situés dans des villes voisines, comme Albi (1991, avec nouvelles installations en 2014), Montauban (2006), Pamiers (2010), Auch (2017). Au titre de ses compétences nouvelles, Toulouse Métropole a décidé, en 2017, de créer un second crématorium sur son territoire dans le quartier de la Marcaissonne, près de Saint-Orens. Villefranche-de-Lauragais en construit un autre dont l'ouverture est programmée pour 2020. D'autres projets sont à l'étude, dans les communautés d'agglomération voisines de Toulouse, dans le Sicoval et le Muretain où le projet d'une implantation à Seysses a rencontré une vive opposition. Sans doute pourrait-on espérer un schéma d'ensemble à l'échelle de l'aire urbaine de Toulouse, voire de la région, pour rendre plus cohérente la carte future de ces équipements qui posent de multiples problèmes : l'acceptabilité sociale dans les territoires concernés, mais aussi le statut juridique : régie comme à Toulouse ou Albi, délégation de service public comme à Auch, concession ? Autant de questions qui renvoient aux relations des collectivités territoriales avec les différents opérateurs assurant les services des Pompes funèbres.

### **Les Pompes funèbres, une mission de service public**

Malgré les réticences de l'Église, l'aménagement et la gestion des cimetières par les communes n'ont pas été remis en question depuis le

décret de 1804. Par contre, pendant des décennies, les litiges ont porté sur l'organisation des services des Pompes funèbres, dont la dimension économique et financière suscitait bien des convoitises. Si la partie des obsèques religieuses relevait des différents cultes au sein des lieux qui leur étaient dédiés, restait à définir ce que l'on désigne sous le nom des « services extérieurs des Pompes funèbres », dont le périmètre fut toujours controversé : transport des corps, fourniture des cercueils, des tentures extérieures des maisons mortuaires, corbillards, fourniture du personnel, des objets et des prestations nécessaires aux obsèques, inhumations et crémations (fallait-il y inclure les plaques funéraires, les emblèmes religieux, les fleurs, les travaux de marbrerie funéraire... ?). En ces domaines, le monopole religieux avait été reconnu par l'État, mais il fut souvent exercé de façon très diverse par les associations culturelles (« fabriques » des églises, consistoires) et parfois pas du tout, laissant les communes et des entrepreneurs privés assurer ces services sur la base d'accords financiers peu transparents.

Avec la Troisième République, le législateur a eu la volonté de contrôler ces pratiques et de réduire l'influence des institutions religieuses dans le domaine funéraire : limitation des « carrés confessionnels » dans les cimetières, et surtout, en 1887, reconnaissance de la liberté des funérailles dans leur caractère civil et religieux. Précédant la loi de séparation des Églises et de l'État, la loi du 29 décembre 1904 transféra aux communes, dans le cadre d'un monopole, l'organisation et la gestion du service extérieur des Pompes funèbres, considéré comme un service public. Les communes pouvaient exercer ce monopole soit en régie directe, soit par délégation

à un concessionnaire, soit en laissant ce marché entièrement libre. Les entrepreneurs privés spécialisés dans les services funéraires, dont la puissante société des Pompes funèbres générales présente dans la France entière, y trouvèrent de grandes opportunités de développement. À Toulouse, ils tentèrent en vain de s'opposer au choix de la municipalité qui opta pour une exploitation en régie directe, créant, dès la promulgation de la loi, les Pompes funèbres municipales de Toulouse<sup>6</sup>. Doté progressivement des moyens humains et matériels nécessaires, ce service exerça sa mission en étroite collaboration avec celui des cimetières, souvent sous une même direction. Mais son action se limitait au territoire communal, les communes périphériques laissant le champ libre aux entrepreneurs privés.

Avec les progrès de l'incinération, la demande de services nouveaux s'est développée et diversifiée : organisation des obsèques (maîtres de cérémonie, conseillers funéraires), construction de centres funéraires pour accueillir dans des chambres mortuaires les personnes décédées en milieu hospitalier et leurs familles, mise à disposition de salles de cérémonie lors d'obsèques civiles en nombre croissant... Tout cela a ouvert un large marché lucratif aux entreprises privées. Les régies municipales durent s'adapter, et le faire rapidement car le législateur décida de les soumettre à la concurrence, avec la loi Sueur de 1983.

À Toulouse, Pompes funèbres municipales et service des cimetières, administrativement séparés, ont alors quitté le centre-ville pour s'installer, en 1987, dans de nouveaux locaux mais au sein d'un même bâtiment, sur les terrains de l'ancienne cartoucherie, rue de l'abbé Lemire. C'est là que fut édifié par la Ville le centre funéraire offrant aux familles

et aux différents prestataires plusieurs chambres mortuaires et des salles de cérémonie.

Sur le « marché de la mort » ainsi ouvert à la concurrence, les pouvoirs publics, et plus particulièrement les communes, sont ainsi confrontés à de multiples défis. Si le recours à l'incinération, progressant au rythme de 1 % l'an, a rendu sans doute moins importantes les questions d'agrandissement des nécropoles, dans les grandes agglomérations, elles n'en demeurent pas moins présentes. Si chaque commune, pour des raisons évidentes et souvent sensibles, souhaite conserver la gestion de ses cimetières, la loi créant les métropoles a donné à ces dernières compétence pour la création de nouveaux cimetières ou pour l'extension de ceux qui existent... à condition qu'ils soient reconnus comme présentant un « intérêt métropolitain ». On imagine les difficultés pour créer de vastes nécropoles intercommunales et les faire accepter par les élus et les populations... La compétence pour les crématoriums est, par contre, obligatoire, et effectivement transférée à la métropole.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques liées à la mort, des règlements et des services qui l'accompagnent, souvent méconnus car relevant des « coulisses de la ville », conduisent à revisiter bien des équilibres souvent fragiles, élaborés depuis près de deux siècles entre les différents acteurs publics et privés. Si les revendications identitaires et religieuses se manifestent plus nettement pour obtenir l'organisation de regroupements confessionnels ou liés aux origines dans les cimetières, ce qu'excluait la loi de 1883, on ne peut non plus ignorer la montée en puissance des intérêts privés, pour organiser leurs services et élargir leurs offres de prestations autour de la mort.

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, leur puissance n'a cessé de se renforcer. Créées en 1828 à Paris, les Pompes Funèbres Générales (PFG) ont ainsi affirmé progressivement leur présence dans la France entière sur le marché funéraire, rachetant plusieurs de leurs concurrents, diversifiant leurs activités (fabriques de cercueils, assurances...). Elles ont constitué une entreprise puissante dont la Lyonnaise des eaux est devenue actionnaire principal en 1979, et sont aujourd'hui la pièce maîtresse de l'Omnium de Gestion et de Financement (OGF), contrôlé successivement depuis 2000 par différents groupes financiers, puis par des fonds de pension (russes, canadiens...). Avec 1 000 agences en France et près de 6 000 salariés, elles assurent plus de 110 000 obsèques, produisent 136 000 cercueils, contrôlent 70 crématoriums (la moitié du parc privé français) et gèrent quelque 400 000 contrats d'assurance. Partenaire majeur dans la mise en place des politiques publiques pour accompagner les habitants après qu'ils ont quitté la scène, dans les coulisses de la vie, elles contribuent ainsi à l'organisation du territoire des morts... ■

6. « Régie municipale des Pompes funèbres de la ville de Toulouse, Organisation et fonctionnement des services », *Bulletin municipal*, novembre 1938.

L'entrée du cimetière de Terre Cabade



# Recherche scientifique et développement industriel

## L'héritage de Paul Sabatier

Armand LATTES

La promotion de Toulouse comme Cité européenne de la Science en 2018 invite à revisiter les coulisses d'une longue histoire pour y retrouver le rôle d'acteurs majeurs qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont été des pionniers pour mettre en synergie recherche scientifique et développement économique. Parmi eux, Paul Sabatier (1854-1941), a joué un rôle majeur dans l'essor d'une grande industrie chimique dans une ville, Toulouse, qui était restée jusque là à l'écart de la révolution industrielle. Une industrie qui a cruellement marqué l'histoire urbaine récente, avec l'explosion de l'usine AZF en septembre 2011, mais dont l'empreinte reste présente dans le paysage urbain... et dans son sous-sol.

### Paul Sabatier, universitaire moderne attaché à sa province

Né à Carcassonne en 1854, Paul Sabatier a fait ses études secondaires à Toulouse. Élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de physique, il soutient en 1880 sa thèse de doctorat ès sciences. Âgé seulement de 30 ans, il est nommé professeur titulaire de la chaire de chimie générale à la Faculté des Sciences de Toulouse. Comme souvent en province, rien n'était prévu pour entreprendre des recherches. Élève de Marcelin Berthelot, ne partageant ni ses idées philosophiques, ni ses positions sur la chimie moderne, il avait été en quelque sorte « exilé » en province par son maître.

À peine installé, il prend l'initiative de créer le premier laboratoire de recherches de la Faculté, qu'il devait diriger et animer de 1884 à 1939. Dès 1892, les locaux neufs de la nouvelle faculté des allées Saint-Michel (aujourd'hui Jules-Guesde) lui offrirent des conditions de travail à la mesure de ses ambitions scientifiques. Là, il découvrit, avec l'abbé Senderens, une réaction générale, l'hydrogénation des composés insaturés, et il proposa le mécanisme de la catalyse qui avait permis cette découverte. Ce travail de recherche lui valut le prix Nobel de chimie en 1912.

Doyen de la Faculté des Sciences en 1905, Paul Sabatier y exerça ses activités d'enseignant et de chercheur jusqu'en 1939. Politiquement conservateur, Paul Sabatier se pré-

sentait sans succès aux élections municipales de mai 1896, sur la liste électorale « Union Républicaine et Défense sociale » soutenue par le journal *La Croix*. Refusant de multiples et alléchantes sollicitations parisiennes, il choisit de rester à Toulouse, s'affirmant comme un précurseur dans sa volonté de « vivre et travailler au pays ».

### Une synergie recherche scientifique - industrie

Dès qu'il fut élu doyen, mandat qu'il exerça de 1905 à 1929, il s'empessa de mettre en œuvre réformes et innovations, afin de rompre avec le caractère encyclopédique de l'enseignement, mettant à profit un décret de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui définissait les trois fonctions des professeurs d'université : formation, recherche et « rendre service à la Société ».

Ainsi, dès 1888, il professait un cours public de chimie agricole, le choix de la discipline étant lié à l'importance de l'agriculture pour l'économie régionale. Il souhaitait aller plus loin et faire participer son établissement à la vie sociale et industrielle du pays en l'orientant en partie vers l'enseignement des sciences appliquées.

Dès 1896, un enseignement de chimie appliquée était dispensé aux étudiants toulousains et sanctionné par un diplôme de chimiste. En 1906, il fut remplacé par un diplôme d'ingénieur chimiste préparé au sein de la Faculté des Sciences, dans l'Institut de Chimie, rapidement promu « Institut d'Université ». L'Institut accueillit onze



Ancienne faculté des Sciences, aujourd'hui siège de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

étudiants la première année, mais sa croissance fut rapide et il en comptait soixante-neuf en 1911. Installé provisoirement dans les locaux de la faculté, un nouveau bâtiment fut construit rue Sainte-Catherine, après le prix Nobel.

Si la chimie était à la tête du mouvement vers les sciences appliquées, d'autres spécialités enseignées à Toulouse furent à l'origine de nouveaux instituts. La « houille blanche », dont les ressources hydroélectriques étaient très importantes dans les Pyrénées, apparaissait comme une opportunité pour la région de sortir de la situation qui la faisait apparaître comme vouée essentiellement à l'agriculture, handicapée dans tout développement industriel par l'absence d'approvisionnement proche en charbon. Cette idée se concrétisa par la création, en 1907, de l'Institut électrotechnique de Toulouse (IET) qui formait des ingénieurs et des conducteurs électriques (équivalent de nos jours de techniciens supérieurs).

Restait alors à profiter de l'excellente situation toulousaine en matière d'agriculture pour compléter la palette d'enseignements appliqués qui se mettait en place. En 1893, une station agronomique était annexée à la Faculté des Sciences, suivie l'année après d'une station d'essais de semences et de pathologie végétale et, en 1901, d'une station de pisciculture et d'hydrobiologie. Tout ce travail aboutit en 1909 à la création d'un Institut Agricole, formant des ingénieurs agricoles.

C'est dans la gestion et l'animation de ces instituts, préfigurant l'actuel Institut National Polytechnique de Toulouse, que le doyen put mettre ses idées novatrices en application. Paul Sabatier était un précurseur dans les domaines de la pédagogie, de la décentralisation, de la professionnalisation et de l'autonomie des universités. Les élèves avaient ainsi la possibilité de suivre une partie de leurs études dans un autre pays que le leur. Grâce à des échanges avec les étudiants américains, les élèves des instituts toulousains pouvaient terminer leurs études à Harvard. Très novatrice aussi était l'idée d'accepter la formation de contremaîtres et de techniciens dans des établissements relevant de l'Université. Ces instituts entraînèrent une concertation prononcée avec les milieux économiques, qui aboutit au développement économique de la Ville rose et se traduisit par des visites d'usines et la participation d'ingénieurs aux enseignements. La première grande application industrielle des travaux de Paul Sabatier est, sans aucun doute, l'application du procédé mis au point par Fritz Haber en 1909, développé industriellement dès 1913 par la société BASF sous le nom de procédé Haber-Bosch. On peut affirmer que ce procédé a sauvé l'humanité de la famine car il a permis de préparer, en grandes quantités, des engrais azotés de synthèse qui venaient à point pour remplacer les engrais naturels en voie d'épuisement. L'accès facile à l'ammoniac permettait aussi de préparer, par oxydation, l'acide

nitrique à la base de l'obtention de poudres et explosifs. En ce domaine, il faut souligner le rôle extrêmement positif qu'a joué Paul Sabatier pour faire installer à Toulouse une usine de fabrication d'engrais azotés : l'Office national industriel de l'azote (ONIA) ; en compensation des dommages de guerre, le traité de Versailles de 1919 avait donné à la France le droit d'utiliser les brevets Haber-Bosch. À l'origine d'une grande partie du développement économique de Toulouse, l'ONIA, créé par une loi du 11 avril 1924, devait devenir, après fusion avec la Société des potasses d'Alsace, la société Azote et produits chimiques en 1967. En 1983 enfin, rachetée par la société Grande Paroisse, filiale d'Atofina, c'est sous l'appellation d'AZF (Azote et Fertilisants) que l'usine continua sa production.

La destruction du site industriel, le 21 septembre 2001, après 75 ans d'activité, devait éliminer l'un des premiers employeurs de la région et arrêter une production qui, dans les années 1980, l'avait amené à devenir le premier producteur et exportateur mondial de nitrate d'ammonium.

Ce site porte encore les stigmates de cette activité mais aussi ceux de la guerre de 14-18 : il y avait accueilli les extensions de la Poudrerie de Toulouse qui préparait les produits chimiques indispensables aux armes conventionnelles. C'est ainsi qu'il renferme environ 5 000 tonnes de nitrocellulose, soit 4 500 tonnes dans une ballastière et 500 tonnes dispersées dans le sol. ■

#### Pour en savoir plus :

LATTES A., « Paul Sabatier, prix Nobel de chimie 1912 : un universitaire régionaliste et chercheur de talent. Biographie et œuvre scientifique », *L'actualité chimique*, n° 367-368, 2012.

# Dans les coulisses de l'action publique

Julien WEISBEIN

Lorsqu'un élu inaugure un bâtiment, on oublie qu'une nuée de collaborateurs « techniques » divers ont contribué activement – mais dans l'ombre – à la production de cet événement « politique » ; de même, on ne voit pas que sa capacité d'action provient tout autant du mandat que lui ont conféré les électeurs que de l'appui d'autres réseaux de sociabilité, de mondanité... Pour dépasser ces deux angles morts de la décision publique, il faut alors pénétrer les coulisses de cette dernière.

Du reste, la métaphore des coulisses fonctionne bien pour montrer tout ce que l'activité politique propre à nos démocraties représentatives tend à invisibiliser : tant la machinerie qui appuie le spectacle en plein jeu sur la scène que cette zone où l'acteur, délivré du regard du public, apprend son rôle, se prépare ou se repose de sa performance.

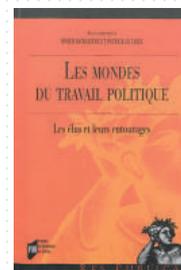
C'est donc à ce voyage que nous convient quelques travaux récents de science politique qui, parce que souvent basés sur des enquêtes de type ethnographique, donnent véritablement à voir la production concrète, souvent méconnue, des décisions publiques. On découvre alors que celles-ci ne se résument pas à un ou des décideurs : le travail normatif de l'élu, le choix qu'il fait durant son mandat, reposent de plus en plus sur la collaboration active d'un ensemble croissant de collaborateurs qui lui permettent de s'ajuster à une action publique de plus en plus technique, contrainte, complexe. On les trouve d'abord dans les entourages ministériels : l'ouvrage collectif dirigé par Xavier Bioy, Jean-Michel Eymeri-Douzans et Stéphane Mouton (*Le Règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Presses de Sciences Po, 2015) montre particulièrement bien en quoi ces personnels ne font pas que préparer « techniquement » une

décision que le ministre tranchera « politiquement », mais qu'ils coproduisent en fait celle-ci. Ce « cerveau collectif » que constitue l'entourage d'un ministre tend alors à se confondre avec sa personne, celui-ci portant en son nom propre une entreprise collective. « Technique » et « politique », on le voit, ne sont pas séparées mais finement entremêlées.

C'est un résultat similaire que l'on retrouve à un niveau hiérarchique moindre, celui des assistants parlementaires ou des exécutifs des collectivités territoriales, comme le montre bien l'équipe de chercheurs rassemblée par Willy Beauvallet et Sébastien Michon (*Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Presses universitaires du Septentrion, 2017). Par leur travail de collaborateurs au service des élus (nationaux, ou locaux), ces assistants parlementaires ou autres directeurs généraux composent un univers professionnel de quelques milliers de personnes qui s'avère petit (quoiqu'en pleine expansion en raison de la technicisation croissante de l'action publique, avec la décentralisation ou l'Union européenne), mais aussi très diversifié (car recruté dans les bancs des grandes écoles). Mais surtout, ils articulent constamment dans leurs activités quotidiennes ce qui relève du politique

(argumentation, relations avec les administrés, les journalistes...) et du technique (rédaction des propositions de loi, contacts avec les administrations...).

Finalement, ce que l'on découvre dans ces coulisses de l'action publique relève moins d'intérêts particuliers que de la routine d'une activité professionnelle. C'est d'ailleurs en ce sens que les auteurs rassemblés par Didier Demazière et Patrick Le Lidec analysent l'action des entourages politiques comme un travail (presque) comme les autres, et lui appliquent les mêmes grilles d'analyse (types d'activités, division du travail, gestion du temps, apprentissage et socialisation au métier, etc.). Mais même s'il s'agit d'une activité professionnelle contrainte par le jeu du suffrage universel ou par le type d'institution qui l'héberge, elle n'en reste pas moins déterminante. (*Les Mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Presses universitaires de Rennes, 2014). On le voit, ces enquêtes n'apportent pas seulement un éclairage sur le fonctionnement de l'action publique en France aujourd'hui. Elles en questionnent plus fondamentalement la dimension politique, entendue comme la capacité de la communauté politique à décider et maîtriser la fabrique des politiques publiques.



# contributions



**Tiphaine ABENIA**  
Maître-assistante associée (STA)  
Ingénieur INSA, Architecte DE, Doctorante en architecture,  
membre du LRA,  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.



**Natacha AVELINE-DUBACH**  
Directrice de recherches CNRS  
au laboratoire Géographie-cités,  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



**Catherine AVENTIN**  
Architecte DPLG, Maître de conférences, membre du LRA,  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.



**Audrey COURBEBAISSE**  
Maître de conférences associée en Théorie et Pratique de  
la Conception Architecturale et Urbaine, membre du LRA,  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.



**Pierre DESVAUX**  
Docteur en Géographie, chercheur associé  
au laboratoire PACTE,  
Université de Grenoble-Alpes.



**Philippe DUGOT**  
Professeur des universités, membre du LISST - CIEU,  
Université Toulouse II Jean-Jaurès.



**Frédéric DURAND**  
Professeur au département de Géographie,  
membre du LISST - UMR 5193,  
Université Toulouse II Jean-Jaurès.



**Jamie FURNISS**  
Anthropologue,  
Université d'Édimbourg.



**Jean-Paul LABORIE**  
Professeur émérite, membre du LISST - CIEU,  
Université Toulouse II Jean-Jaurès.



**Armand LATTES**  
Professeur émérite à l'Université Paul Sabatier, Toulouse.



**Manon LEROY**  
Créatrice et gérante de l'Échappée des copropriétés  
(facilitateur d'innovation en habitat privé),  
intervenant à Sciences-Po Toulouse.



**Robert MARCONIS**  
Professeur émérite, membre du LISST - CIEU,  
Université Toulouse II Jean-Jaurès.



**Pascal MONCHO**  
Ingénieur ESTP,  
Directeur technique d'Eurocentre.



**Anne PÉRÉ**  
Architecte Urbaniste, maître-assistante en Ville  
et Territoire, membre du LRA,  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.



**Josselin ROUHIER**  
Diplômé du master Transmob,  
Université Toulouse II Jean-Jaurès  
Ingénieur de recherche à l'IFSTTAR



**Yann-Philippe TASTEVIN**  
Anthropologue, chargé de recherches au CNRS,  
membre du LISST,  
Université Toulouse II - Jean-Jaurès.

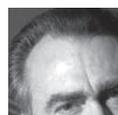


**Rosina VINYES I BALLBÉ**  
Architecte, Service de rédaction du Plan Directeur d'Urbanisme  
de la Métropole de Barcelone, Aire métropolitaine de Barcelone,  
Professeur associé au Département d'urbanisme et aménagement du territoire,  
École Technique Supérieure d'Architecture de Barcelone, UPCTech.



**Julien WEISBEIN**  
Maître de conférences en science politique,  
membre du LaSSP, Sciences-Po Toulouse.

## aua/T



**Warda ASSANELLI, Geneviève BRETAGNE, Thierry CHAUMIER,  
Mélanie LE BAS, Jean-Marc MESQUIDA, Florence MIZZI, Morgane PERSET.**

## photographies et illustrations

p.2-3 © D. Dupuis / p.6 © Florence AT / p.8 © J.L. Lopez / p.10-12 © IGN, © A. Péré / p.13-15 © J.P. Laborie,  
Hydro-M / p.16-18 © auu/T / p.19-20 © Jordi Bover / p.21-23 © Gotham Carrère, Saint-Agne Immobilier,  
Toulouse Métropole, Germe & JAM / p.24-25 © M. Leroy - Échappée des copropriétés / p.26-27 © Résola /  
p.28-29 © photographie V. Lebrun, infographie auu/T / p.31-33 © R. Vinyes i Ballbé / p.34 © C. Hahusseau /  
p.36-37 © D. Degner, Mucem, Y.P. Tastevin / p.38-43 © F. Durand 2016-2017 / p.44 © T. Abenia /  
p.45-47 photomontage © R. Chini et R. Armandary, Techniques et Architecture n°9-10, 1951 ; carte postale  
© CELY ; carte et photographies © A. Courbebaisse / p.48-51 © Ville de Toulouse, Archives municipales,  
cote FRAC31555\_2F12324.

Autres crédits : auu/T, photos libres de droits.

Pour accéder aux articles en ligne  
ainsi qu'aux contenus additionnels :



<http://www.revue-belveder.org>

